



LA CRISE TAMOULE

Homogénéité et rationalité

Mémoire de géopolitique
du Commissaire en chef de deuxième classe de la marine
François LAURENT
dans le cadre de l'étude dirigée "Penser la crise"

Directeur : Monsieur Jean-Paul JOUBERT

Avril 2002

PROBLÉMATIQUE DU SEMINAIRE

« PENSER LA CRISE »

« Ce séminaire se donne pour objectif de discuter s'il est possible de mobiliser des théories des crises. Dans le sens commun, l'existence de « lois » et de « théories » suppose que l'on peut observer des continuités, des régularités, des répétitions et des symétries temporelles entre passé et futur. Or la "crise" renvoie au contraire à l'imprévisibilité, au hasard, aux événements exceptionnels et dramatiques qui se déclinent en termes de ruptures et de surgissements de phénomènes nouveaux et entièrement originaux. D'un point de vue méthodologique, l'étude des crises internationales soulève donc d'emblée le dilemme du déterminisme. Si la géopolitique met l'accent sur les contraintes fortes et de longue durée, l'étude des crises tente de cibler le moment où ces contraintes se cristallisent dans des séquences chaotiques de "ruptures créatrices". Les crises ont des "causes" que la géopolitique et la polémologie contribuent à éclairer. L'objectif du séminaire est moins de réfléchir sur ces causes que sur la temporalité propre et la logique des événements dramatiques que sont les crises internationales. Nous postulons ici que les crises internationales possèdent une temporalité, des structures et des logiques spécifiques qui peuvent être mise au jour ».

INTRODUCTION

Selon le programme ICB (« International Crisis Basis ») de Michael Brecher et Jonathan Wilkenfeld, la crise tamoule se définit parmi les différents types de crises internationales comme une crise de sous-système régional (c'est à dire n'impliquant pas de superpuissance), mettant en scène du 3 juin 1987 au 30 juillet 1987 (lire 1990) un Etat qualifié de grande puissance, l'Inde, et un Etat qualifié de « petite puissance », Sri-Lanka, tous deux Etats démocratiques récents (accédant à l'existence internationale après le second conflit mondial). Le rapport de puissance entre les deux acteurs est évalué de un à onze en faveur de l'Inde. Les dimensions respectives des deux Etats reflètent ce rapport de puissance, puisque l'Inde appartient à la catégorie des Etats dont la superficie dépasse les 500.000 km², alors que Sri-Lanka se situe dans celle des pays dont la superficie est inférieure à 50.000 km²¹. Le facteur déclenchant de la crise est d'ordre politique.

Une étude plus approfondie de cette crise, nécessairement présentée de manière schématique dans le répertoire ICB, peut présenter un intérêt dans le cadre du séminaire « Penser la crise » du collège Interarmées de Défense.

La crise tamoule présente en effet certaines caractéristiques qui la rendent singulière à différents égards. Dans sa dimension internationale, comme l'ont souligné Brecher et Wilkenfeld, elle a pour principaux protagonistes deux Etats nés de la décolonisation, démocratiques, et en développement : cette crise ne revêt donc pas de dimension nord-sud, pas plus qu'elle n'oppose l'occident au tiers-monde. Quoique s'étant cristallisée à l'époque de la guerre froide, elle ne s'inscrit pas non plus dans un schéma d'affrontement est-ouest, et s'est d'ailleurs poursuivie après la fin du système bipolaire. Elle ne présente aucun enjeu significatif pour les grandes puissances mondiales. Elle n'entre pas dans les grilles de lecture traditionnelles des conflits pétroliers, idéologiques, coloniaux, occident-Tiers monde, chrétienté-islam, mais offre l'exemple d'un conflit identitaire présentant partiellement une dimension religieuse opposant l'hindouisme, majoritaire chez les populations d'origine tamoule, au bouddhisme majoritaire chez les populations cinghalaises. Cette crise se distingue encore par le fait que ses causes premières et ses conséquences principales sont purement internes à Sri-Lanka, même si les contraintes internationales ont largement pesé dans son déroulement.. Elle se distingue aussi par sa double nature politique et militaire, et par le fait qu'elle se déroule sur un théâtre localisé, mais produit des effets dans le monde entier. Elle se

¹ quoique la dimension de l'île soit de 65.500 km²

distingue enfin par le fait enfin qu'elle est toujours en cours. Notons aussi que l'un des deux protagonistes principaux de cette crise dispose aujourd'hui d'une capacité nucléaire militaire.

Au travers d'une étude des facteurs d'homogénéité et d'hétérogénéité dans la crise tamoule, et de sa rationalité, le présent mémoire démontre l'inadaptation de la théorie du chaos comme instrument d'analyse de la crise, et la persistance du rôle des Etats dans son processus de développement et son règlement.

1. OBSERVATIONS LIMINAIRES

1.1. Présentation générale

« Depuis son indépendance en 1948, le Sri Lanka a été confronté à une série de troubles, dont l'intensité n'a cessé de croître au fil des ans. Pourtant, sa situation géographique (sur la route maritime reliant l'Europe à l'Asie du sud-est, ses potentialités économiques (thé, pierres précieuses, tourisme, etc.), son taux d'alphabétisation (près de 90 % - parmi les plus élevés des pays en voie de développement) et la maîtrise de sa croissance démographique auraient dû lui permettre de demeurer un pays de cocagne pour ses habitants, tout en devenant un nouveau pays industrialisé²». Deux fois plus grande et à peine moins peuplée que Taïwan, Sri-Lanka présentait vers 1970 les prédispositions pour une évolution de type taïwanaise ou singapourienne. « En dépit de quelques résultats économiques prometteurs, la réussite de l'île resplendissante a été en grande partie altérée par une instabilité chronique, combinant affirmations identitaires radicales, fanatismes ethnico-religieux, revendications politiques exacerbées et répression aveugle³ ». Il faut ajouter le terrorisme à cette énumération. Le séparatisme tamoul est devenu en une génération le facteur clef de l'histoire de l'île⁴.

A une image de paradis touristique riche d'une nature tropicale préservée, d'un patrimoine archéologique exceptionnel, d'une douceur de vivre marquée par l'influence du bouddhisme, et d'une relative prospérité aux portes d'une Inde caractérisée par la pauvreté et les tensions sociales, se superposent désormais depuis les années 1980 celles d'un pays secoué par une guérilla séparatiste employant des méthodes d'une violence extrême, de gouvernements responsables d'une répression brutale poussant des dizaines de milliers de tamouls à l'exil en

² J.M. Balencie et A. de la Grange, *Mondes rebelles*, p. 318

³ id.

⁴ Eric Meyer, *Sri-Lanka entre particularisme et mondialisation*, p.139

occident, mais aussi celle du lieu d'un processus de développement s'inscrivant dans le cadre du marché mondial et absorbé dans les réseaux mondiaux⁵.

1.2. Le contexte politique de la guerre civile

Le principal défi auquel s'est trouvé confronté Sri-Lanka est celui de son unité nationale, remise en cause par la tension croissante se développant entre la majorité cinghalaise et les minorités tamoules. Une long engrenage de vexations et discriminations a conduit le pays à une première guerre civile avec les séparatistes tamouls (1983-1987), puis ces mêmes séparatistes ont fait face aux soldats de la force d'occupation indienne (1987-1990), pendant que les forces cinghalaises avaient rejoint leurs casernes. Après une trêve relative au printemps 1990, les combats ont repris en juin et se sont poursuivis⁶, marqués par l'alternance entre des phases d'échec ou de succès des forces gouvernementales, de cessez-le-feu et de médiations.

En effet, face aux soldats gouvernementaux, peu entraînés à la guérilla, se trouvent les "Tigres" de l'Eelam⁷ Tamoul. Ceux-ci⁸, partisans d'un État tamoul constitué des provinces du nord et de l'est de l'actuel Sri Lanka, après avoir éliminé les autres groupes tamouls rivaux de façon sanguinaire entre 1986 et 1989, occupent désormais seuls la direction de l'action armée contre les forces gouvernementales, cinghalaises dans leur grande majorité⁹.

Les forces gouvernementales ont, quant à elles, pour objectif principal de contrôler progressivement les voies d'accès de la péninsule de Jaffna, puis sa reconquête, qui lui garantirait un contrôle total des centres urbains, à défaut de celui des campagnes.

⁵ Eric Meyer, *Sri-Lanka entre particularisme et mondialisation*, p. 7.

⁶ 2^{ème} guerre tamoule entre 1990 et 1995, 3^{ème} guerre tamoule depuis 1995.

⁷ Le terme « Eelam », signifiant « terre précieuse », désignait un ancien royaume tamoul au nord de Sri-Lanka.

⁸ Le mouvement des « Liberation Tigres of Tamil Eelam » (LTTE) a été fondé sous le nom de « Tamil New Tigers » (TNT, sigle révélateur qui ne doit rien au hasard) au printemps de 1972, par des étudiants marxistes tamouls. Il est depuis cette époque dirigé par Vellupillai Prabhakaran (âgé de 18 ans en 1972). Tant en réaction à la politique discriminatoire vis à vis des Tamouls menée par le gouvernement nationaliste cinghalais, qu'à la modération et à l'impuissance des partis tamouls traditionnels, à l'imitation des méthodes employées par l'opposition bouddhiste, il milite par la violence pour la création d'un Etat tamoul séparé et prône la lutte armée. Lors de sa transformation en LTTE, en 1976, il s'est déjà engagé dans la voie des assassinats politiques. Le LTTE mène ensuite des actions terroristes de faible envergure, puis entre dans la lutte armée en 1983 et dans le terrorisme. Il constitue un mouvement politico-militaire très organisé et rigide, dont la cohésion repose sur des mécanismes d'allégeance communautaire et d'endoctrinement. Il rejette les institutions et pratiques de la démocratie à Sri-Lanka au motif qu'elle n'ont servi que les intérêts de la majorité cinghalaise.

⁹ Sauf précision contraire, c'est donc du LTTE qu'il est question dans ce mémoire lorsque sont évoqués les mouvements tamouls séparatistes armés.

1.3. Définition du champ de l'étude : critères de la temporalité et du niveau de violence

Il est difficile de délimiter dans le temps la crise tamoule. Si le critère de l'existence de violences devait être privilégié, la situation de crise dure à Sri-Lanka depuis le milieu des années 1970. Si le critère du niveau de violence prédomine, le début du conflit séparatiste tamoul commence en 1983. Si l'on se base sur une interprétation étroite du critère de l'internationalisation, le conflit tamoul ne peut être qualifié de crise internationale qu'entre 1987 et 1990, période de l'intervention indienne à Sri-Lanka pour mettre fin aux activités de la guérilla. Dans leur ouvrage « Anatomy of Crisis », Michael Brecher et Jonathan Wilkenfeld retiennent une définition étroite de la crise tamoule, qui se limite selon eux à la période 1987-1990.

Ils définissent généralement la crise comme *une menace contre un ou plusieurs intérêts essentiels d'un Etat*, créant une *probabilité élevée d'affrontement armé*, à laquelle une réponse doit être apportée dans un *temps limité*, la combinaison de ces trois éléments déterminant un stress dans la décision. La crise intervient après une phase d'escalade, et se résorbe dans une phase de « désescalade ».

Cette définition est moins restrictive quant au critère temporel que celle retenue par Hermann. Pour ce dernier, l'un des critères distinctifs de la crise est son déroulement dans le temps court (restricted, or short time only). Brecher et Wilkenfeld reconnaissent, quant à eux, l'existence de « conflit prolongé » (protracted conflict), similaire à celle de « rivalité internationale persistante » (enduring international rivalry). Les deux notions se caractérisent pour ces chercheurs par la réunion des trois conditions suivantes, adoptées par convention: dureté de l'antagonisme, qui doit s'exprimer par au moins cinq périodes d'hostilités militaires entre les mêmes acteurs internationaux, durée minimale de 25 ans, et intervalle de temps toujours inférieur à 10 ans entre chacune des périodes d'hostilités. Une crise peut survenir au cours d'un conflit prolongé, et en constituer l'une des composantes. Cette définition a l'intérêt d'associer l'idée de crise avec celle d'affrontements armés répétitifs entre Etats, dans le cadre de la « crise interne à la guerre ».

Toutefois, Brecher et Wilkenfeld n'envisagent pas de crise internationale autrement qu'au travers d'un antagonisme entre Etats, seul porteur de menace de guerre à leurs yeux. De plus,

leur définition de la crise retient un critère de territorialisation, dans lequel entrent en considération la taille des Etats impliqués, leur contiguïté éventuelle avec une ou plusieurs grandes puissances, le nombre de frontières... Leur cadre d'analyse de la conflictualité est, en somme, le binôme Etat-territoire.

De tels critères d'identité des acteurs, de territorialisation, de niveau de violence, voire de durée, ne permettent pas de rendre compte de la réalité d'autres types de crises, internes aux Etats, liées à la désintégration des structures étatiques, et comportant des conséquences directes ou indirectes sur le système international. Or, depuis la fin de la guerre froide, la majorité des conflits armés sont, ou ont été, des guerres civiles, dans lesquelles les facteurs internes et les influences externes jouent tous un rôle, dans leurs dimensions économiques, politiques, religieuses, idéologiques ou ethniques.

Une approche plus globale est en revanche retenue par Emmanuel Wallerstein¹⁰. Dans ses ouvrages sur « Le système-monde », ou « L'âge de la transition, trajectoire du système-monde », il analyse les événements ou crises géopolitiques et géo-économiques dans la durée. Il les situe dans le cadre d'un système-monde, évoluant suivant de longs cycles d'expansion et de récession, et intègre dans leur étude des facteurs (démographie...) et acteurs ignorés par Brecher et Wilkenfeld (partis politiques, réseaux terroristes ou mafieux, mouvements religieux, syndicats etc.).

Une telle approche de *crise longue* paraît particulièrement pertinente dans le contexte de la mondialisation, qui induit des conflits prolongés en raison des inégalités qu'elle crée ou aggrave. Dans le cas de la crise tamoule, une étude sur la période courant du début de la guerre civile en 1983 jusqu'à aujourd'hui, incorporant *les violences internes et hostilités déclarées* sur le territoire sri-lankais, permet d'analyser la crise tamoule dans tous ses aspects et dimensions, symétriques et asymétriques ; de tenir compte de l'implication passive ou active, volontaire ou non, de plusieurs Etats hébergeant des diasporas tamoules sri-lankaises, et des actions qu'y mènent les mouvements séparatistes.

¹⁰ Emmanuel Wallerstein, *The Age of Transition*, P.222-223 : « ... la désintégration des structures d'Etat, que nous commençons à voir dans les années 1970 et 1980 a revêtu un tour plus menaçant. Le phénomène se répand, soit par le remplacement de facto des autorités et fonctions étatiques dans des zones locales par des mouvements intégristes religieux, les actions des mafias de la drogue ou des mouvements ethniques militarisés, ou par des mouvements tels que le Sentier Lumineux. Mais le plus important aspect de ce phénomène n'est pas qu'il s'est répandu, mais que les principales puissances mondiales semblent impuissantes ou sans volonté à son égard. Le désordre semble se répandre lentement, d'abord limité par le degré d'usure locale, dû à une insécurité aiguë et au trouble économique qu'implique une telle désintégration de l'Etat ».

En vue de mesurer, à travers la crise tamoule, dans quelle mesure l'Etat reste, dans un contexte de globalisation, l'acteur essentiel des différentes phases de la crise internationale (genèse, montée en puissance, règlement), le présent mémoire examine :

- les éléments d'hétérogénéité et d'homogénéité de cette crise au regard du système international. Il s'agit ici d'étudier si elle renvoie à une lecture homogène de ce système, ou si elle traduit une évolution vers un nouveau type de crise reflétant l'hétérogénéité croissante de la société internationale ;
- l'essence de la crise : se définit-elle par une rupture de rationalité, ou, au contraire, soit par l'existence d'une rationalité, soit par l'apparition d'une nouvelle rationalité dans la crise. En d'autres termes, la crise est-elle un processus désorganisateur ou structurant ?

Ceci amène en définitive à se prononcer sur la pertinence de la théorie du chaos comme instrument d'analyse de la crise.

2. HOMOGENEITE ET HETEROGENEITE DANS LA CRISE TAMOULE

Les concepts d'homogénéité et d'hétérogénéité renvoient à une approche systémique des relations internationales : le jeu des principaux acteurs de la crise s'inscrit-il dans un système stable et codifié de relations internationales, susceptible d'être interprété en termes de polarité ? Le principe ou la finalité de la crise résident-ils au contraire dans un comportement chaotique déstructurant ?

Dans le cas de la crise tamoule, le gouvernement utilise depuis 1993 des modes d'action homogènes¹¹. Ce sont donc principalement les modes d'action qu'emploient les séparatistes armés (du LTTE) qui déterminent le rapport de la crise tamoule aux concepts d'homogénéité et d'hétérogénéité.

¹¹ c'est à dire qu'il adopte des procédés respectueux de l'Etat de droit, qui avaient été mis entre parenthèses dans les phases antérieures du conflit (en particulier lors de l'éradication de l'opposition bouddhiste par une terrible répression, par l'emploi de méthodes « sud-américaines », qui se sont traduites par des dizaines de milliers de morts et disparus). La liberté de conscience et d'opinion est aujourd'hui réelle. Le système judiciaire a évolué favorablement sous l'influence de juristes du Commonwealth, et aucune disparition n'est imputable depuis 1996 au gouvernement. La société civile devient moins apathique, a commencé sa mobilisation contre la guerre. Une constitution prévoyant le partage du pouvoir a été élaborée pour la première fois à la suite de débats sur le rôle de l'Etat et la bonne gouvernance. Le nombre des personnes détenues en vertu des lois d'urgence de 1995 a fortement décliné, et des commissions parlementaires enquêtent sur les événements de 1988 à 1994, en vue de prendre des sanctions contre les responsables de disparitions.

2.1. Une crise hétérogène

Le conflit ethnique sri-lankais représente aujourd'hui le type du « nouveau conflit », crise asymétrique dans lequel une autorité autoproclamée gère de fait une partie du territoire d'un Etat de droit, porte des coups terroristes dans l'ensemble du pays, et se trouve confrontée à des autorités légales inaptes à riposter par une autre tactique que celle de la guerre conventionnelle. L'étude de la crise tamoule amène à poser le problème général des relations entre l'Etat – acteur d'un système international homogène - et les réseaux transnationaux politisés qui le concurrencent, hétérogènes par rapport au système international.

2.1.1. **Une organisation terroriste centralisée, à couverture mondiale et à hautes capacités**

« La force de l'organisation réside principalement, depuis la fin des années 1980, dans sa dimension mondiale : parmi les groupes militants, les LTTE sont certainement ceux qui ont le mieux su tirer parti de la reconfiguration stratégique liée à la mondialisation et à la révolution des communications, et de la nouvelle donne politique introduite par l'importance de la diaspora ». Le LTTE est donc une organisation transfrontière déterritorialisée.

Il s'appuie sur un système de propagande très efficace et une maîtrise remarquable des réseaux médiatiques. Il dispose de moyens financiers considérables et de réseaux rodés d'approvisionnement en armes et en munitions. En d'autres termes, on peut qualifier le LTTE d'organisation terroriste globale. Il constitue aujourd'hui le groupe terroriste le plus déterminé et le mieux armé en Asie méridionale, « le plus efficace et le plus dangereux au monde¹² ».

Il « fonctionne à trois niveaux distincts : la publicité et la propagande, l'acquisition d'armements, et la collecte de fonds. Quoique ces réseaux se chevauchent, dans une certaine mesure, ils demeurent séparés sur le plan opérationnel¹³ ».

a) réseau politique et idéologique

La première caractéristique de l'organisation est la subordination totale des Politiques aux militaires : en fait, il n'y a pratiquement pas d'aile purement politique, sauf à l'étranger. Anthony Davis rapporte que Lawrence Thilakar, responsable pour le LTTE de la propagande à l'étranger, opère à partir d'un bureau parisien. Il dirige une organisation quasi-diplomatique

¹² selon Gérard Chaliand, Le Figaro Magazine, 22 septembre 2001, p. 26.

¹³ Anthony Davis, Asia Week, 26 juillet 1996, qui compare le LTTE à une « holding possédant des actifs dans le monde entier ».

de 38 bureaux de représentation dans le monde, couvrant des pays aussi divers que la Norvège ou le Botswana. Le LTTE utilise internet à des fins de propagande et diffuse quotidiennement des comptes rendus du théâtre d'opérations transmis par téléphone satellitaire¹⁴. Un secrétariat international, installé à Londres et fortement relayé par sa branche parisienne, impulse et contrôle les associations d'entraide, la presse écrite et électronique, et les groupes de pression établis dans les pays où la diaspora tamoule est nombreuse.

Les diasporas apportent aussi une importante contribution idéologique à la cause séparatiste. La plupart des publications des Tamouls de la diaspora, livres, journaux, stations de radio ou de télévision, sites internet, lui sont de gré ou de force favorables. Le système de propagande du LTTE s'appuie sur une maîtrise remarquable des réseaux médiatiques. En témoigne, en France, la vision que diffuse la presse du LTTE (présenté comme représentant les aspirations d'une communauté tamoule victime expiatoire d'une société en folie...).

b) réseau financier et encadrement des diasporas tamoules à l'étranger

Hormis le fait qu'il lui garantit une forte solidarité idéologique¹⁵, le contrôle du LTTE sur la diaspora tamoule en Occident permet au mouvement de s'assurer d'importantes ressources financières (sans qu'il soit possible d'en évaluer précisément l'importance). La force du LTTE réside particulièrement dans sa capacité à mobiliser des moyens financiers. Il y parvient par un encadrement étroit des diasporas tamoules à l'étranger comme des Tamouls restés à Sri-Lanka, par les trafics divers, et par les activités économiques financées par blanchiment.

Les diasporas tamoules

Terre d'immigration depuis les débuts de son histoire, Sri-Lanka est devenue en un demi-siècle terre d'émigration massive en raison de l'insertion de l'île dans les réseaux mondiaux de circulation, des opportunités d'emploi créées par la manne pétrolière au Moyen-Orient, et de la violence dans le pays.

Les diasporas tamoules sont très largement implantées dans le monde. « La plus importante communauté est établie en Inde, pays limitrophe. Viennent ensuite les pays d'Asie (Malaisie et Singapour) et du Moyen-Orient, les pays anglo-saxons (États-Unis, Canada et Grande-Bretagne où de nombreux Tamouls ont fait des études avant le conflit) et l'Europe

¹⁴ Anthony Davis, Asia Week, 26 juillet 1996.

¹⁵ Cette solidarité semble plus forte, d'après certains observateurs, que dans la péninsule de Jaffna elle-même.

continentale (notamment en France¹⁶). La communauté exilée [...], est très homogène sur le plan de l'origine géographique, venant de la péninsule de Jaffna qui aurait perdu, entre le début du conflit et 1992, près de 40 % de sa population¹⁷ ».

En 1995, alors qu'il y avait à Sri Lanka environ 2 millions de Tamouls, les estimations officielles du nombre de ces derniers émigrés en occident étaient de 430.000 : 70.000 en Grande-Bretagne, 65.000 en Allemagne, 60.000 en France, 60.000 en Italie, 53.000 en Inde, 30.000 au Danemark, 23.000 en Suisse, 20.000 aux Etats-Unis, 15.000 en Norvège, 15.000 en Suède, 10.000 en Australie, 5.000 aux Pays-Bas et 4.000 en Grèce¹⁸.

Encadrement des émigrés par le LTTE dans les pays d'accueil

Les structures du LTTE se sont implantées dans les pays d'accueil dès le début de l'exil des Tamouls, la diaspora étant concomitante au conflit et provoquée par lui¹⁹. Dans les pays d'accueil, le LTTE a su se rendre utile à la communauté par son action de lobbying, notamment en matière de droit d'asile. Les procédures étant souvent complexes, l'implication du mouvement dans ce domaine a permis d'aider les membres de la communauté, de s'imposer comme interlocuteur, mais aussi de répertorier les nouveaux venus et de monnayer ses services. L'emprise du LTTE est d'autant plus forte que le mouvement organise et gère lui-même l'émigration des membres de la communauté, et le contournement des politiques migratoires des pays occidentaux.

¹⁶ La France a été un important pays de destination des demandeurs d'asile tamouls dès 1977 - voire 1974 - et, de façon significative, à partir de 1979. La communauté tamoule en France est officiellement estimée depuis 1987 à 60.000 personnes, ayant souvent le statut de réfugié politique. Cf Aline Angoustures et Valérie Pascal, *Economie des guerres civiles*, « Diasporas et financement des conflits », p.505.

¹⁷ Aline Angoustures et Valérie Pascal, *Economie des guerres civiles*, « Diasporas et financement des conflits », p. 502.

¹⁸ Id., p. 502. En Europe continentale, les réfugiés sont essentiellement des membres de la classe moyenne de caste Vellavar – membres d'une haute caste de la bourgeoisie terrienne, qui représente 50% des Tamouls - les intellectuels étant plutôt implantés dans les pays anglo-saxons et les personnes de milieu populaire au Moyen-Orient).

¹⁹ Aline Angoustures et Valérie Pascal, *Economie des guerres civiles*, « Diasporas et financement des conflits », pp. 504-505. Ont été ainsi créés le *World Tamil Coordinating Committee (WTCC)* implanté en Allemagne, en France, en Grande-Bretagne, en Suisse, aux Pays-Bas, en Belgique, au Danemark et en Norvège, le *Tamil Information Center (TIC)* de Londres, etc. En France, le LTTE s'est implanté dès le début des années 1980, sous la forme d'une association appelée le « Comité de Coordination Tamoul-France » (CCTF), à l'origine duquel est la « French Tamil Solidarity Association ». Cette dernière avait commencé en 1979 à aider les demandeurs d'asile du Sri Lanka, avec le soutien du service réfugiés du Secours Catholique. De nombreux observateurs affirment que le fichier du CCTF répertorie la plupart des membres de la communauté présents en France (p. 505). « Le LTTE travaille aussi par le truchement et sous la protection bienveillante de groupes tels que la fédération australasienne des associations tamoules et la fédération des associations de Tamouls canadiens » (Anthony Davis, *Asia Week*, 26 juillet 1996).

Rôle financier de la diaspora

La diaspora tamoule est le « milieu nourricier » du LTTE. Son contrôle et son fichage permettent au LTTE de prélever, de manière systématique, un « impôt révolutionnaire » qui prend différentes formes²⁰. Le CCTF dispose d'équipes de collecteurs de fonds, qui se voient affecter des secteurs dans lesquels elles procèdent à un recensement de la population tamoule qu'elles sont ensuite chargées de taxer. Il existe deux types de collectes, l'une mensuelle et l'autre, annuelle. Cette dernière, beaucoup plus importante en valeur - jusqu'à un mois de salaire - s'effectue au profit d'un « Fonds de Sécurité Nationale »²¹. Le mouvement exerce notamment un contrôle sur les flux financiers: il peut repérer, par le biais de complicités bancaires à Colombo, les expatriés susceptibles d'aider le mouvement.

Le mouvement pratique aussi la vente forcée de cassettes vidéo à la gloire du LTTE et, sans doute, la taxation des mouvements de fonds de type familial entre l'Europe et Jaffna²², ainsi que le racket. Les mouvements de fonds destinés au mouvement sont centralisés par le *World Tamil Coordinating Committee (WTCC)*. En 2000, les recettes du LTTE provenant de l'étranger étaient estimées à 8 millions de dollars par mois.

Les sources de financement du LTTE autres que les prélèvements sur les diasporas

Dans le courant des années 1990, les Tigres se sont tournés vers l'autofinancement par le commerce et les trafics, sous le couvert de nombreuses sociétés-écrans « implantées à Sri-Lanka, mais aussi en Malaisie, en Thaïlande, à Singapour et jusqu'en Australie. Elles disposent de relais au Proche-Orient et dans le bassin méditerranéen (Liban, Chypre, Grèce)²³ ». Le LTTE, par leur biais, est devenu une puissance financière. La forte activité de l'organisation en Asie du Sud-Est s'appuie sur une présence tamoule remontant à l'époque de la colonisation britannique mais tire parti d'opportunités nouvelles. Elle s'intègre dans une économie régionale où le commerce des bois tropicaux de Birmanie ou d'Indonésie côtoie celui des armes d'occasion du Cambodge, des drogues du « Triangle d'or »²⁴, et de la confection textile²⁵. En Inde, les enlèvements de riches Tamouls permettent de financer la

²⁰ Le prélèvement d'un « impôt révolutionnaire » est un bon indice de la réussite de l'encadrement de la diaspora. Il implique, en effet, une bonne connaissance de la communauté, un fichage, une sectorisation des opérations et une capacité de contrôle, voire de coercition.

²¹ Aline Angoustures et Valérie Pascal, *Economie des guerres civiles*, « Diasporas et financement des conflits », pp. 505-506. En 1992, la seule communauté de Paris, soit environ 30.000 personnes, envoyait 1 million de dollars par mois à la National Bank of Ceylan via les banques européennes.

²² Id., p. 505.

²³ J.M. Balencie et A. de la Grange, *Mondes rebelles*, p. 336.

²⁴ Anthony Davis, *Asia Week*

²⁵ J.M. Balencie et A. de la Grange, *Mondes rebelles*, p. 336.

lutte²⁶. Le LTTE serait également aujourd'hui impliqué dans des trafics d'enfants vers l'étranger.

En outre, le LTTE recourt au trafic de drogue comme moyen de financement²⁷. En juin 1999 a été démantelé un important réseau de la mafia de Mumbai (Bombay) et New-Delhi, qui trafiquait avec le LTTE drogue, armes et fausse monnaie²⁸. « A plusieurs reprises, d'énormes quantités de faux dollars ont été découvertes dans des caches du LTTE en Inde²⁹ ». La drogue (héroïne, mandrax...) est acheminée vers Sri-Lanka à partir d'Inde ou du Pakistan, souvent par voie maritime, puis réacheminée vers l'occident ou l'Afrique du Sud³⁰. Des réfugiés tamouls ont par exemple été arrêtés pour trafic d'héroïne en Allemagne, dans les années 1980-84, et en France entre 1984 et 1985 (il s'agissait de membres du CCTF)³¹. Il peut utiliser à cette fin les réseaux d'immigration illégale.

Les profits sont recyclés dans des magasins, des restaurants, des firmes d'import-export, des agences de voyage qui contrôlent les filières de passeurs, des bureaux et entreprises de télécommunications.

L'ensemble des activités lucratives de son réseau financier permet au LTTE d'alimenter son réseau logistique d'acquisition d'équipements militaires.

c) Réseau logistique

« Par contraste avec l'organisation en charge de la propagande, le réseau d'approvisionnement en armes des Tigres a toujours été plongé dans la discrétion. Non moins mondial dans son extension que l'aile de la propagande, il a été soigneusement édifié depuis 1983, et est soutenu à coups de dizaines de millions de dollars. A sa base se trouve Velvettiturai, un port

²⁶ J.M. Balencie et A. de la Grange, *Mondes rebelles*, p. 336.

²⁷ Aline Angoustures et Valérie Pascal, *Economie des guerres civiles*, « Diasporas et financement des conflits », p. 506 : Sans être impliqué dans la production et la transformation comme les milices libanaises, le LTTE a tiré profit de son contrôle de la péninsule et des mouvements de populations pour mettre en place des réseaux d'exportation dans les pays riches. La transformation de trafiquants sri-lankais en membres du LTTE est un bon exemple des liens existants entre le trafic côtier et le mouvement armé : le passage maritime entre Jaffna et le sanctuaire indien du LTTE ayant créé, dès 1975, des liens entre trafiquants et membres du mouvement à travers les multiples passages de combattants et d'armes, beaucoup de contrebandiers ont rejoint les rangs du LTTE.

²⁸ Rapport annuel de l'Observatoire Géopolitique des Drogues pour 1998-1999, *La géopolitique mondiale des drogues 1998-1999*, II. « Analyses mondiales », avril 2000.

²⁹ Id.

³⁰ Id.

³¹ Aline Angoustures et Valérie Pascal, *Economie des guerres civiles*, « Diasporas et financement des conflits », p.506: La filière française - qui utilisait des couches culottes pour passer la drogue - a été démantelée ces années-là. D'après India Today, le rapport du trafic de drogue effectué sur le plan mondial par le LTTE serait bientôt estimé à 20 millions de dollars par mois.

de pêche [...] sur la côte nord de la péninsule de Jaffna »³², situé de longue date au centre d'un tissu de relations commerciales, maritimes et de contrebande du LTTE à l'échelle de l'Asie.

Même avant les sanglantes émeutes anti-tamoules de juillet 1983, qui mirent l'île en état d'insurrection ouverte, le LTTE avait créé des liens avec l'état indien du Tamil Nadu. « Entre 1983 et 1987, ils s'accrurent spectaculairement lorsque l'Inde fournit [aux] factions militantes sri-lankaises un sanctuaire, de l'entraînement et des armes. Il commença aussi à chercher des équipements à l'extérieur, et s'orienta d'abord vers les contacts commerciaux à Singapour. En ce temps là comme aujourd'hui, Singapour, en position stratégique sur les voies maritimes clés et dotée d'infrastructures bancaires développées, était le pivot central des activités du réseau d'acquisition d'armements du LTTE ³³ ». La ligne anti-indienne adoptée par le LTTE à la fin des années 1980 l'incita à se rapprocher du Pakistan, qui lui aurait fourni des équipements militaires et une assistance logistique³⁴.

Les plaques tournantes du trafic d'armes à destination du LTTE ont été jusqu'en 2001 Singapour, la Thaïlande, l'Inde, le Pakistan, et l'Afghanistan taleb. L'organisation a étendu ses activités dans d'autres pays fournisseurs, le Pakistan et l'Afghanistan pour le matériel américain d'occasion, l'Ukraine, le Zimbabwe ou l'Afrique du Sud pour les explosifs, les pays occidentaux pour les équipements plus sophistiqués - le tout est coordonné par un haut responsable des LTTE. Selon une modalité classique, le trafic d'armes est lié à celui de la drogue³⁵.

« Pour le transport des cargaisons d'armes le LTTE créa une compagnie de navigation, pour laquelle il acquit à partir de 1985 et 1986, des navires de haute mer, avec l'aide présumée [...] d'un magnat du transport maritime de Bombay ³⁶ ». Sa flotte compte aujourd'hui onze cargos immatriculés dans des paradis fiscaux, mais possédés par différentes sociétés-écrans basées en Malaisie et à Singapour, transportant 90 % du temps des marchandises régulières. Ils

³² Anthony Davis, Asia Week, 26 juillet 1996

³³ Anthony Davis, Asia Week, 26 juillet 1996

³⁴ J.M.Balencie et A. de la Grange, *Mondes rebelles*, p. 336 : les services de renseignement militaires pakistanais – l'ISI, Inter Service Intelligence – aurait aidé les indépendantistes tamouls à organiser divers trafics et les auraient mis en contact avec des marchands d'armes afghans et divers mouvements de lutte armés sikhs et assamais hostiles à New Delhi.

³⁵ Les armes étant livrées en même temps que la drogue au LTTE, qui paie les premières sur le produit de la vente de la seconde. Telle était l'organisation adoptée avec le réseau mafieux indo-tamoul démantelé en 1999 à Mumbai (cf rapport annuel de l'Observatoire Géopolitique des Drogues pour 1998-1999, *La géopolitique mondiale des drogues*, II. « Analyses mondiales »).

³⁶ Anthony Davis, Asia Week, 26 juillet 1996.

disposent de facilités de mouillage dans des rades discrètes de Birmanie et de Thaïlande³⁷. Au début, les cargaisons étaient dirigés vers l'Inde, d'où elles étaient transférées vers Jaffna ou vers la côte nord-est à travers le détroit de Palk sur des embarcations rapides.

2.1.2 Hétérogénéité dans les modes d'action : terrorisme, cyberguerre, et guerre chimique.

Les Tigres tamouls utilisent à grande échelle les méthodes non conventionnelles, et en premier lieu les méthodes terroristes, dans lesquelles le LTTE constitue probablement le plus performant et le plus dangereux réseau au monde.

Depuis le début de la période du terrorisme moderne en 1968, les Tamouls ont été les premiers à employer – en 1974³⁸ – la technique de l'attentat suicide, qu'ils ont plus particulièrement développée depuis 1990. Depuis lors, sur la période 1990 – 1999, les Tigres tamouls ont mené de l'ordre de 170 opérations, contre une vingtaine pour le Hezbollah, autant pour le Hamas, cinq pour le Jihad islamique et pour le PKK³⁹. Au total, ils sont pendant cette période les auteurs de plus du double du nombre d'attentats suicides commis par toutes les autres organisations terroristes réunies⁴⁰. Seul Israël est actuellement exposé à une menace terroriste analogue à celle que connaît Sri-Lanka depuis des années. Pour le LTTE, les attaques suicides permettent d'engager un ennemi plus nombreux, doté d'une plus forte puissance de feu, affectent le moral des forces ennemies, et plus encore celui de l'opinion publique⁴¹.

³⁷ notamment en Thaïlande à proximité de Phuket, qui bénéficie de bonnes relations aériennes, et où l'argent facile tiré du tourisme autorise toutes sortes de trafics. « Yangon, [...] fut très tôt un port d'escale pour les cargos du LTTE. Parallèlement à ces navires, agissaient des sociétés commerciales [...] à Kuala Lumpur, Singapour, Yangon, Dacca, Chittagong, et ailleurs ». cf Anthony Davis, *Asia Week*, 26 juillet 1996.

³⁸ La première action suicide du LTTE a été menée le 5 juillet 1987, à la suite d'une série de revers subis dans la péninsule de Jaffna.

³⁹ Le LTTE emploie des véhicules piégés de tout types : voitures, camions, bus, voitures à bras, motos, tricycles, camionnettes, camions-citernes. Il utilise également des hommes-grenouille suicides, ainsi embarcations suicides employant une technique qu'imitera Al Qaida lors de l'attentat contre l'USS « Cole » à Aden en octobre 2000. Selon les rapports des services de renseignements sri-lankais, le LTTE aurait l'intention d'employer des moyens aériens et possédait, en 2000, des planeurs, hélicoptères légers, et ULM (Cf Rohan Gunaratna, *op.cit.*), ainsi qu'un avion léger. Depuis peu, le mouvement dispose d'« Air Tigers », pilotes capables de piloter des avions légers et ULM qu'il aurait fait former en Europe, vraisemblablement en vue de les utiliser dans des missions suicide (cf J.M. Balencie et A. de la Grange, *Mondes rebelles*, p. 333).

⁴⁰ Selon Rohan Gunaratna, *op.cit.*, ces organisations sont le PKK (parti des travailleurs du Kurdistan), le Jihad islamique égyptien (Al-Jihad Al-Islami Al-Masri), le Groupe islamique égyptien (IGE), le Jihad islamique palestinien, le Hamas palestinien, le Hezbollah, le réseau Al Qaida, et le réseau sikh « Babar Khalsa International » (BKI), basé au Pakistan et au Canada. S'y ajoute en 2000 la « Brigade des Martyrs d'Al Aqsa » palestinienne.

⁴¹ Les attaques suicides sont d'ailleurs parfois filmées par le LTTE en vue du retour d'expérience, de l'instruction et de la propagande.

Dans 85 à 90% des cas, les objectifs humains ou matériels sont atteints⁴². Cette efficacité est liée au fait l'auteur ne cherche pas à s'échapper, que la prévention des attentats est très difficile (en raison du fort cloisonnement du LTTE), au perfectionnement du savoir-faire et du matériel employé par les commandos suicides⁴³.

Les Tamouls étendent aussi leur action dans le cyberspace. Ainsi, en 1997, des hackers tamouls ont mené une attaque très virulente sur le réseau informatique reliant entre elles les ambassades sri-lankaises⁴⁴. Enfin, le LTTE a employé la guerre chimique, par l'empoisonnement de thé sri-lankais⁴⁵.

2.2. Une crise homogène

L'organisation mondiale déterritorialisée et les méthodes terroristes mises en œuvre à l'étranger comme à Sri-Lanka par le LTTE, confèrent à son action le caractère d'une menace fortement asymétrique, porteuse d'hétérogénéité. L'antagonisme entre le LTTE et le gouvernement sri-lankais renvoie pourtant aussi à une lecture homogène de la crise internationale.

Comme l'action du gouvernement sri-lankais, celle du mouvement séparatiste tamoul s'inscrit dans le cadre d'un système international stable. L'activité du triple réseau tamoul à l'étranger ne peut, tout d'abord, perdurer que grâce à l'aveuglement, la tolérance voire le soutien passif ou implicite des Etats d'implantation des diasporas⁴⁶. D'autre part, le LTTE présente des caractéristiques et un comportement qui le rangent parmi les acteurs classiques du système international.

⁴² Sur 300 attentats commis par les mouvements tamouls en vingt ans, seuls dix ont échoué, selon Gérard Chaliand, *Le Figaro Magazine*, 22 septembre 2001, p.26.

⁴³ C'est l'unité du LTTE responsable de l'innovation en matière d'équipement qui a créé une combinaison de commando suicide, dont le film « Delta Force » avait inspiré l'idée à Prabhakaran, et qui a été imitée par d'autres réseaux terroristes proche-orientaux par la suite.

⁴⁴ Xavier Raufer, *Dictionnaire technique et critique des nouvelles menaces*, Paris, PUF, 1998, p.81, cité par Aymeric Chauprade, *Géopolitique, changements et constantes dans l'histoire*, p. 746.

⁴⁵ cf compte-rendu CID du colloque « Les démocraties face au terrorisme », Paris, Assemblée Nationale, 10 décembre 2002, 2^{ème} session : « Les menaces », § « Le volet chimique » par Michael Moodie, président du « Chemical and Biological Arms Control Institute » d'Alexandria (Virginie, USA). Le thé représente un poste d'exportation important pour Sri-Lanka, qui en est le 2^{ème} producteur mondial. Ce type d'action a également été pratiqué contre Israël, avec l'empoisonnement au cyanure d'oranges israéliennes.

⁴⁶ qui acceptent à des degrés divers de voir bafouer leur souveraineté : prélèvements fiscaux illégaux, rackets, immigration clandestine organisée, blanchiment d'argent, trafic de drogue, d'armes, de personnes, et élimination d'opposants sur leur territoire (comme Sabaratnam, tué en mai 1994 à Sarcelles, pour avoir émis des doutes sur l'attitude de Prabhakaran au cours des premières années de la lutte et remis en cause l'image du chef incorruptible). Selon J.M. Balencie et A. de la Grange, *Mondes rebelles*, p. 336, les purges internes au LTTE ont provoqué à l'étranger des attentats contre des locaux du LTTE, commis par des membres des diasporas.

Doté, comme on l'a vu, d'une quasi-diplomatie, il se réfère à la notion d'Etat, et en a jeté les bases dans les territoires sri-lankais tombés sous son contrôle. Il dispose également d'une organisation et de forces militaires conventionnelles, appliquant prioritairement une stratégie conventionnelle.

2.2.1. Référence étatique et organisation des territoires « libérés »

L'objectif ultime de la lutte affiché par le LTTE reste la création d'un Etat. Le mouvement a d'ores et déjà entamé sur le terrain l'édification de l'« Eelam tamoul ». Au premier semestre 1990, il se rend maître de la péninsule de Jaffna, en élimine ou en expulse les Cinghalais, ses opposants et les Musulmans, et accentue sa pression sur la péninsule, soumise à un blocus par l'armée sri-lankaise. Il y constitue un véritable Etat virtuel, ou « contre-Etat » dans lequel vivent plus de 800.000 personnes⁴⁷. La pression du LTTE sur la population se manifeste par un encadrement politique étroit, des recrutements forcés, des détentions ou exécutions arbitraires et, sur le plan financier, par la levée d'un impôt révolutionnaire⁴⁸ et la réquisition de propriétés. Cette pression est d'autant plus forte, qu'elle émane d'un mouvement extrêmement hiérarchisé, impitoyable, porteur d'une culture du martyr et du sacrifice.

Subordonnée à l'organisation militaire, l'organisation politique du LTTE quadrille des «territoires libérés» divisés en secteurs et sous-secteurs. Structuré sur le modèle marxiste-léniniste, cette organisation est dirigée par le « supremo » ou Tigre suprême, Vellupillai Prabhakaran. Elle comprend un politburo, des comités populaires locaux, encadrés par des commissaires politiques. Son action est relayée par un parti politique (le People's Front of Liberation Tigers, PFLT), par plusieurs formations satellites culturelles, estudiantine (Student Organisation of Liberation Tigers), féminine (Women's Front), syndicale (Trade Union Federation, TUF)⁴⁹, par des associations culturelles, institutions d'aide sociale, par deux radios (dont VoT, « The Voice of Tigers »), une télévision, un quotidien et un magazine⁵⁰.

Un embryon de système judiciaire et des infrastructures carcérales ont été créés à Jaffna entre 1990 et 1995, dans lequel des juges choisis par les militants appliquent de manière expéditive un code pénal élaboré pour la circonstance⁵¹. Lorsque le LTTE contrôlait Jaffna, des camps de

⁴⁷ J.M. Balencie et A. de la Grange, *Mondes rebelles*, p. 332.

⁴⁸ et d'un impôt remplaçant la dot traditionnelle: cf Aline Angoustures et Valérie Pascal, *Economie des guerres civiles*, « Diasporas et financement des conflits », p. 503: à ses débuts, l'organisation a persuadé ou contraint les familles aisées de Jaffna de donner à la cause les pièces d'or qu'elles conservaient pour les dots de leurs filles.

⁴⁹ J.M. Balencie et A. de la Grange, *Mondes rebelles*, p. 331

⁵⁰ Id., p. 332.

⁵¹ Eric Meyer, *Sri-Lanka entre particularisme et mondialisation*, p.147.

détention et « bunkers spécialisés » ont été créés dans le nord du pays⁵². Le mouvement pratique le « châtement secret », ou élimination physique des opposants.

Un « système fiscal » a également été créé, qui repose sur un impôt régulier prélevé sur les producteurs et les commerçants des régions sous contrôle direct, et une taxe sur l'émigration hors des territoires contrôlés par le mouvement⁵³. Le LTTE organise aussi certaines activités économiques : des usines produisent localement dans le nord du pays textiles, armements⁵⁴ et biens de consommation courante.

Le LTTE met encore en œuvre une politique migratoire. Il régule en effet les déplacements dans et hors des territoires qu'il contrôle (en particulier au moyen de son implantation dans le réseau des agences de voyage⁵⁵). Il n'autorise l'émigration de membres de la communauté qu'en s'assurant de la présence d'au moins un membre de la famille dans la péninsule (faute de quoi, les biens sont réquisitionnés au profit du mouvement). Ce système de prise en otage de la population lui permet de contrôler les diasporas, dont les membres sont exposés en cas de distanciation par rapport au mouvement, à un chantage sur le sort des membres de leur famille restés au pays. Ceci explique l'une des caractéristiques et singularités principales du LTTE par rapport aux autres mouvements terroristes : le contrôle des diasporas et réseaux situés à l'étranger reste assuré très étroitement à partir du territoire même qu'il s'agit de libérer.

La volonté de contrôle idéologique du LTTE se manifeste notamment par l'interdiction, dans les territoires contrôlés, des films indiens qui exaltent les valeurs familiales et les plaisirs de

⁵² zone où existent de vastes couverts de jungle. « Le redoutable instrument carcéral mis sur pied par le mouvement [constitue] sa face cachée, et [...] témoigne toujours de sa nature profondément totalitaire. [...] près de 4.000 personnes, principalement des Tamouls (opposants, dissidents modérés, hostiles aux méthodes musclées des Tigres), [y] auraient été incarcérées, et certaines torturées, voire battues à mort. D'autres témoignages font état de viols de captives et de l'utilisation de prisonniers pour déminer certains secteurs minés », selon J.M. Balencie et A. de la Grange, *Mondes rebelles*, p. 333.

⁵³ Aline Angoustures et Valérie Pascal, *Economie des guerres civiles*, « Diasporas et financement des conflits », p. 503. Le LTTE prélève des taxes pour les déplacements entre l'Inde et la péninsule, et entre la péninsule et Colombo. Ces « taxes de sortie » ont été soulignées par le HCR dans son rapport de 1995 « Les réfugiés dans le monde » (La Découverte) comme contribuant fortement à l'augmentation du prix de l'émigration pour les Tamouls.

⁵⁴ Ces usines, dans certaines desquelles un contrôle qualité a été introduit, produisent des mines marines, véhicules blindés (sur chassis de camions ou de bulldozers), mortiers, mines terrestres télécommandées (les premières, fabriquées à partir de jouets japonais, ont été utilisées pour la première fois en 1986), et coques en résine des vedettes des Sea Tigers. En 1987, le LTTE avait tenté sans succès de produire un avion léger.

⁵⁵ Aline Angoustures et Valérie Pascal, *Economie des guerres civiles*, « Diasporas et financement des conflits », p. 503. Ceci a été notamment révélé à l'occasion du démantèlement, en 1992, de quelques-unes de ces agences prenant entre 30 000 et 40 000 francs pour un voyage vers l'Europe (le salaire moyen était alors de 600F par mois).

l'amour, alors qu'on y favorise les films d'héroïsme. Les mariages arrangés restent tolérés mais l'organisation se réserve le droit d'interdire ou de contrôler le mariage de ses combattants pour les besoins de la cause.

Le LTTE a met également en œuvre une politique du logement servant les intérêts de l'organisation : la guerre ayant provoqué une grave crise de logement à Jaffna, les Tigres imposent qu'une famille élargie (couple, descendants, ascendants et collatéraux isolés) vive sous le même toit. Ils réquisitionnent ensuite les maisons supplémentaires, qu'ils attribuent au mérite, c'est-à-dire en priorité aux familles des combattants morts.

Plus le mouvement est autoritaire, hiérarchisé et sans scrupules, plus le contrôle des populations a des chances d'être efficace. A cet égard, le LTTE est sans doute un « modèle » : connu pour ses manières « totalitaires, il laisse peu de marge de liberté aux populations qu'il prétend représenter.

2.2.2. Une organisation militaire fortement structurée

Dès ses débuts, la guérilla tamoule, quoique divisée en plusieurs mouvements rivaux, va bénéficier de facteurs favorables : la modicité des effectifs de l'armée gouvernementale⁵⁶, la sanctuarisation au Tamil Nadu, et l'appui fraternel qui lui sera fourni jusqu'à la fin des années 1980 par les piliers traditionnels de la solidarité révolutionnaire (Corée du Nord, Libye, pays de l'Est, Palestiniens)⁵⁷.

L'organisation militaire, placée sous la direction de Prabhakaran, comprenait, début 2001, environ 5.000 combattants (hommes ou femmes), et 3.000 affectés à des tâches administratives ou logistiques⁵⁸. Le mouvement recrute principalement parmi les Tamouls de Jaffna. Sa branche armée constitue une véritable armée régulière, dotée de moyens importants.

⁵⁶ Les effectifs de l'armée gouvernementale n'atteignaient pas 10.000 hommes et 500 officiers en 1964, et jusqu'au début du conflit. Ils se montent aujourd'hui à 110.000 ou 120.000 hommes.

⁵⁷ J.M. Balencie et A. de la Grange, *Mondes rebelles*, p. 322. Les mouvements de guérilla tamouls étaient généralement d'obédience marxiste.

⁵⁸ Les effectifs de la branche armée du LTTE ont été très fluctuants au cours des années (entre 2.000 et 19.000), en raison des pertes subies. Un régiment aguerrri est appelé « brigade Charles-Anthony ».

Elle comprend tout d'abord des unités terrestres, dotées de matériels fournis par le réseau d'approvisionnement occulte, fabriqués localement, ou pris à l'armée gouvernementale⁵⁹. Elles disposent ainsi de véhicules blindés, d'armes à longue portée, de systèmes sophistiqués de transmissions achetés à l'étranger, et de missiles sol-air⁶⁰ (y compris des « Stinger »⁶¹). Des camps d'entraînement ont été installés dans la jungle au nord de l'île.

Outre les « Air Tigers » mentionnés plus haut, les forces militaires du LTTE comportent également une composante navale, très active depuis plusieurs années. Armée par les « Sea Tigers », elle compte une cinquantaine⁶² de vedettes rapides, dont certaines équipées de canons de 23 mm, et des commandos d'hommes-grenouilles, jadis formés en Inde. Le LTTE recourt à la technique des torpilles humaines contre les unités de la marine sri-lankaise⁶³. Il emploie également les mines marines.

Les forces militaires du LTTE comportent enfin une unité de 200 commandos spécialisés dans les opérations suicides, experts en maniement d'explosifs (les Tigres noirs, ou « Black Tigers »). Leur recrutement ne présente aucune difficulté, tant le privilège est grand d'être retenu pour appartenir à cette élite. Les Black Tigers incluent de nombreuses femmes, et agissent en coordination avec un service de renseignements et de sécurité, le « Tosis ».

Pour combler les pertes subies dans les dernières années et pallier la raréfaction des hommes⁶⁴, la branche armée du LTTE pratique de manière croissante la féminisation⁶⁵ (20% de ses effectifs), ainsi que l'enrôlement forcé d'adolescents de plus en plus jeunes (couramment dès 13 ans⁶⁶) et d'hommes de plus en plus vieux (parfois sexagénaires). Initialement employés à des tâches logistiques et de récupération des armes, les enfants-soldats sont désormais employés sur la ligne de front comme pour les attentats suicides.

⁵⁹ En août 2000, le LTTE détenait ainsi deux chars T55, plusieurs pièces d'artillerie de 122 et 130 mm., et environ 400 mortiers de différents calibres.

⁶⁰ Des missiles sol-air ont permis au LTTE de détruire trois avions de l'armée sri-lankaise à l'été 1995. Ce sont probablement des missiles SA 14 qui ont également abattu un Antonov 26 de l'armée gouvernementale le 30 mars 2000 (41 morts). Le LTTE disposait aussi en 1995 de missiles SA 7.

⁶¹ Un premier missile Stinger a été employé sans succès par le LTTE contre un avion de combat sri-lankais le 20 août 1997. C'est un autre missile Stinger qui a abattu en septembre 1998 un avion civil reliant Colombo à Jaffna.

⁶² Plusieurs centaines, selon J.M. Balencie et A. de la Grange, *Mondes rebelles*, p. 334.

⁶³ Quelques jours du scrutin présidentiel, les hommes-grenouille du LTTE ont par exemple mené une attaque-suicide le 8 novembre 1994 contre un bâtiment de la marine sri-lankaise dans le nord du pays (sept morts), mettant à mal la politique de paix de la Premier Ministre C. Kumaratunga. Les navires civils sont également pris pour cible: en septembre 1996, le minéralier de 20.000 tonnes « Princess Wave » est attaqué dans le port de Pulmoddai par le LTTE, pour sensibiliser la communauté internationale sur l'offensive gouvernementale dans le nord de l'île.

⁶⁴ Tant en raison de l'émigration que des pertes au combat, il resterait actuellement un homme pour six femmes dans la péninsule de Jaffna, selon Eric Meyer, *Sri-Lanka, entre particularisme et mondialisation*, p.147.

⁶⁵ Une organisation particulière regroupe les femmes, les « oiseaux de la liberté », cf J.M. Balencie et A. de la Grange, *Mondes rebelles*, p. 333.

⁶⁶ Eric Meyer, *Sri-Lanka, entre particularisme et mondialisation*, p.147.

L'extrême motivation des combattants du LTTE (confinant au fanatisme), le culte du chef, la démotivation des soldats gouvernementaux, les difficultés de recrutement de l'armée gouvernementale, les erreurs tactiques de ses chefs et la faible coordination interarmées dans les forces gouvernementales ont expliqué jusqu'à présent la capacité du LTTE à mener des opérations conventionnelles ou non-conventionnelles. Même si le LTTE a créé une machine de guerre performante, les échecs subis dans les derniers mois par l'armée gouvernementale révèlent plus les faiblesses de cette dernière que la force militaire du LTTE.

2.2.3. Dépassement de la stratégie asymétrique et priorité à la guerre conventionnelle

Ayant créé un instrument militaire à la dimension de celui d'un Etat (équivalent à celui de l'Etat sri-lankais en 1983), et une structure quasi-étatique, le LTTE a également adopté les procédés classiques de la stratégie militaire, énoncés dès l'antiquité dans le traité indien de l'Arthashastra : être le plus fort en un point donné, se retirer quand nécessaire, se fournir en armes chez l'ennemi, y créer la discorde, brouiller les pistes. Comme le souligne Rohan Gunaratna, le LTTE constitue un cas singulier parmi les mouvements terroristes en ce qu'il utilise les méthodes terroristes *en soutien* de la stratégie militaire conventionnelle. C'est celle-ci qu'il cherche à employer en priorité. Plus de cadres Black Tigers sont morts au cours d'attaques d'objectifs de champ de bataille que lors d'opérations terroristes. C'est surtout *lorsque sa stratégie conventionnelle échoue* que le LTTE recourt au terrorisme. C'est donc l'homogénéité que traduisent les modes d'action armée des « Tigres ».

Depuis la deuxième guerre tamoule (1990), le LTTE pratique dans le nord de l'île – peuplé à 95% de Tamouls - une guerre de positions (voire de tranchées) et de batailles rangées contre l'armée gouvernementale retranchée dans des enclaves⁶⁷ ravitaillées par pont aérien et maritime. Dans les provinces de l'est (à population mixte) et les zones de jungle du nord, le LTTE emploie la tactique de la guérilla (embuscades, minage de routes, harcèlements de postes, représailles aveugles et, en 1992, épuration ethnique contre les populations civiles cinghalaises ou musulmanes) : il est maître du terrain la nuit, mais cède la place le jour aux gouvernementaux. Dans le reste du pays à majorité cinghalaise, le LTTE n'emploie que les actions terroristes ciblées. Malgré l'efficacité du LTTE dans l'emploi des méthodes terroristes, l'essentiel de ses actions relève donc d'une stratégie militaire, conventionnelle ou semi-conventionnelle.

⁶⁷ plus ou moins étendues selon les phases de flux et reflux liées aux offensives du LTTE ou du gouvernement.

La préférence du LTTE pour l'emploi de stratégies conventionnelles apparaît aussi nettement au travers de son choix de mener des opérations navales. Cas très rare dans un conflit interne, l'importance des opérations navales caractérise le conflit sri-lankais. Ces opérations supposent des infrastructures portuaires et côtières, ainsi que des capacités de réparation⁶⁸.

Les opérations navales comprennent des missions logistiques (de transport de personnel, d'armes ou de marchandises), des missions défensives (mouillage de mines pour interdire certaines zones à la marine sri-lankaise, notamment les approches des ports contrôlés par le LTTE), des missions offensives (attaque des unités de la marine sri-lankaise), non seulement par opérations suicides⁶⁹, mais aussi au cours de véritables batailles navales menées grâce aux armements équipant les vedettes⁷⁰ et d'opérations amphibies⁷¹. Le LTTE emploie aussi sa marine dans des opérations de piraterie, pour étoffer sa flotte et s'emparer de cargaisons⁷². Les Sea-Tigers sont recrutés parmi les pêcheurs et contrebandiers qui connaissent bien les caractéristiques nautiques de la région.

Certains éléments d'hétérogénéité classent donc la crise tamoule parmi les « nouveaux conflits », dans lesquels la guerre n'est plus une guerre entre Etats, mais une guerre interne aux Etats. Cependant, la crise tamoule apparaît comme assez largement homogène, en ce sens qu'elle s'insère dans le système international, et que ses acteurs se réfèrent à la notion d'Etat. En tant que crise internationale, elle doit donc se révéler sensible aux contraintes systémiques. Ceci postule toutefois la rationalité des acteurs de la crise, ce qui renvoie à la problématique de l'essence de la crise : déstabilisation chaotique ou processus structurant de passage d'une rationalité à une autre ?

⁶⁸ C'est ainsi que le LTTE s'est doté d'un réseau radar côtier pour contrôler le trafic maritime dans le détroit de Palk.

⁶⁹ Le 19 avril 1995, le premier engagement de la « 3^{ème} guerre tamoule » a pris la forme d'une attaque par nageurs de combat du LTTE de deux patrouilleurs sri-lankais mouillés en rade de Trincomalee. Par la suite, plusieurs raids ont été menés contre des bâtiments sri-lankais à l'ancre, de sorte qu'entre avril 1995 et l'été 1996, la marine sri-lankaise a perdu sept unités par attaques suicides du LTTE. En avril 2000, la marine sri-lankaise perd deux unités. Ces attaques ne sont pas toujours couronnées de succès : le 3 décembre 1995, six Tigres tamouls périssent dans le naufrage de leur embarcation coulée par la marine gouvernementale. Cinq jours plus tard, une patrouille nautique de la marine sri-lankaise repère deux nageurs de combat du LTTE tentant de s'introduire dans le port de Trincomalee et les grenade.

⁷⁰ Le dernier engagement naval s'est déroulé le 21 février 2002, lorsque sept à huit bâtiments des Tigres se sont opposés à des navires, avions de chasse et hélicoptères gouvernementaux. La marine sri-lankaise a dû quadrupler ses effectifs depuis le début du conflit pour faire face à la menace navale du LTTE.

⁷¹ Telle que celle menée le 26 mars 2000 dans le sud-est de la péninsule de Jaffna.

⁷² Le 29 août 1995, est capturé l'équipage d'un ferry, qui sera relâché plus de trois ans après par le LTTE. Le 25 mai 1999, le cargo malaisien « Sik Yang » disparaît alors qu'il faisait route vers Malacca. La même année, le cargo chinois « Yu Jia » est attaqué à 50 milles au large de Sri-Lanka par 12 vedettes du LTTE, qui s'emparent du navire. L'interposition de la marine sri-lankaise permettra de couler 4 vedettes et de déloger les pirates. Les victimes les plus fréquentes des actes de piraterie sont les chalutiers sri-lankais, que le LTTE oblige à effectuer des transports à son profit.

3. LA RATIONALITE DE LA DECISION DANS LA CRISE TAMOULE

En vue d'étudier si la crise tamoule est un processus désorganisateur ou structurant, on examinera dans un premier temps la sensibilité de la crise aux contraintes systémiques, c'est à dire la rationalité des acteurs dans leur approche des influences extérieures ou causes exogènes de la crise. On examinera ensuite la rationalité du conflit vis à vis des causes endogènes, puis au regard des théories de la décision dans la crise.

3.1. Causes exogènes et sensibilité aux contraintes systémiques

Une étude linéaire de l'influence des facteurs systémiques sur la crise tamoule permet d'observer trois phases, auxquelles correspondent autant de périodes de plus ou moins forte sensibilité de la crise à l'environnement international. Dans ces différentes phases, il apparaît que l'introduction d'une logique systémique et le jeu d'acteurs extérieurs ont joué un rôle amplificateur des facteurs internes de la crise.

3.1.1. Forte sensibilité de la crise tamoule aux influences régionales (1971-1991)

L'influence des modèles idéologiques étrangers sur la politique intérieure sri-lankaise

Dès les années 1965-1970, la rivalité entre les grands acteurs régionaux et mondiaux déstabilise Ceylan. Le Front Populaire de Libération (FPL), rassemble à cette époque des étudiants, bouddhistes d'origine modeste ou pauvre, déçus par une société qu'ils jugent inégalitaire, condamnés au chômage, et inspirés par le souci de transformer la société selon les modèles chinois et nord-coréen. Il est soutenu par Pékin au travers du Parti Communiste pro-chinois (PC-PC). Inquiet de la progression de ce mouvement lors des élections de 1970, le gouvernement sri-lankais décide de l'interdire. Le FPL déclenche alors, le 5 avril 1971, une insurrection dans le pays, à laquelle le gouvernement réplique en expulsant les diplomates nord-coréens et en exerçant - avec le soutien du Parti Communiste pro-soviétique (PC-PS) et du parti trotskyste Lanka Sama Samaja Party (LSSP) - une répression qui se traduira par 15 à 20.000 morts chez les jeunes. L'URSS, désireuse de contrer la Chine, fournit au gouvernement armement et conseillers militaires.

A partir de 1972, la Chine se désintéresse du PC-PC et donc du FPL, dont l'échec est patent, et dont les thèses gauchistes ont évolué vers le nationalisme, en réaction à la formation à

Jaffna en 1970 du Mouvement Etudiant Tamoul (MET), aux revendications draconiennes. La scission du Pakistan oriental en 1971, et l'intervention indienne favorisant la création du Bangladesh en 1972 donnent à réfléchir à tous les séparatistes du sous-continent, notamment aux Tamouls. La Chine, quant à elle, opère avec Colombo un rapprochement inspiré par la défiance commune à l'égard de l'Inde. Le PC-PC se désagrège.

Le gouvernement se lance en 1972 dans une politique ultranationaliste pour contrecarrer l'influence du FPL : le nom du pays devient Sri-Lanka et le bouddhisme est érigé en religion d'Etat, alors que le cinghalais est déjà langue officielle depuis 1958. L'île de Sri-Lanka est celle des Sri-Lankais et du bouddhisme, c'est à dire des Cinghalais.

Cette politique provoque une réaction chez les Tamouls, dont certains constituent un Front Unifié Tamoul (FUT, puis FULT, Front Uni de Libération des Tamouls), alors que d'autres – chez les jeunes – refusent de participer au jeu politique et revendiquent la création d'un Etat tamoul (« Eelam »), « libre, socialiste et souverain », pour préserver l'existence de la « nation tamoule ». Des organisations indépendantistes tamoules de libération se créent, telles que le TNT ou NTT (mouvement des « Nouveaux Tigres tamouls »), l'Organisation Révolutionnaire des Etudiants de l'Eelam (OREE) ou l'Organisation de Libération de l'Eelam Tamoul (OLET).

Ces mouvements recherchent le soutien de l'Inde, sans toutefois revendiquer le rattachement à l'Inde ou la création de liens particuliers avec les Tamouls de l'état indien du Tamil Nadu. Dès 1973, les services de sécurité indiens (Research and Analysis Wing, RAW) forment au Tamil Nadu des militants tamouls⁷³. En 1977, des mouvements tamouls marxistes se créent : le Front Populaire et Révolutionnaire de Libération de l'Eelam (FPRLE) et l'Organisation Populaire de Libération de l'Eelam (OPLE), ce qui inscrit le mouvement tamoul dans une logique de blocs.

A partir de mai 1983, la guerre civile débute véritablement à Sri-Lanka entre Tamouls et Cinghalais, à l'occasion d'émeutes ou pogroms que déclenchent des éléments proches du gouvernement, à la suite d'un attentat perpétré par des militants tamouls contre les soldats sri-lankais. Les victimes de ces émeutes sont principalement les Tamouls d'origine indienne. Les Tigres tamouls y répondent par des massacres de civils sri-lankais.

⁷³ Vellupillai Prabhakaran, fondateur et dirigeant du TNT, futur LTTE, fera partie de ces militants.

L'implication indienne

L'Inde va s'impliquer dans cette crise pour y faire valoir ses intérêts internes et internationaux. Elle considère en effet comme inacceptable la situation des Tamouls d'origine indienne, qui pourrait en outre provoquer un afflux de réfugiés tamouls au Tamil Nadu⁷⁴. Elle constate que Sri-Lanka est sorti de fait du mouvement des Non-alignés, pour rallier le camp américano-pakistanaï. Elle veut éviter que l'instabilité à Sri-Lanka provoque une intervention militaire américaine. Elle cherche enfin à se présenter comme un médiateur incontournable et peser comme puissance régionale dans ce dossier. Indira Gandhi décide donc de fournir des bases arrière aux guérillas tamoules au Tamil Nadu, et décide donc de les y faire entraîner par les services secrets indiens, tout en proposant ses bons offices pour le règlement de la crise⁷⁵.

Au début de 1984, les Tigres tamouls entrent en lutte contre l'armée gouvernementale, tout en menant des actions contre la population sri-lankaise, et fusionnent avec plusieurs autres mouvements tamouls pour constituer le Front National de Libération de l'Eelam (FNLE).

C'est sous la pression de l'Inde qu'une rencontre entre le gouvernement sri-lankais, d'une part, et d'autre part, pour les Tamouls, le FULT – mouvement politique – et le FNLE, mouvement armé, est alors organisée à Thimpu (Bhoutan). Cette démarche échoue : l'Inde estime en effet dangereuse pour elle la revendication d'un « homeland » par les Tamouls de Sri-Lanka, en raison des répercussions qu'elle pourrait entraîner en Inde chez les Sikhs, et surtout chez les Tamouls du Tamil Nadu (dont certains envisagent la création d'un « Dravidistan », c'est à dire d'une entité pantamoule). Le gouvernement sri-lankais refuse également la constitution d'un homeland tamoul. Parallèlement, la constitution d'un front uni tamoul au sein du FNLE échoue, accentuant les rivalités intertamoules.

L'Inde décide alors de s'impliquer plus directement dans la crise, dont la maîtrise lui échappe. Alors que le gouvernement sri-lankais s'approvisionne en armes en occident, au Pakistan, en

⁷⁴ A cette époque, tous les partis politiques indiens, et notamment les régionalistes du Tamil Nadu, encouragent leurs « frères » de même origine considérés comme les victimes de la majorité cinghalaise. Ils reçoivent 100.000 d'entre eux dans le sud de l'Inde à partir du milieu des années 1980 et les hébergent dans des abris anticyclone et des camps de toile.

⁷⁵ « Il semble que le gouvernement local de Madras [Tamil Nadu], contrôlé par le parti régionaliste DMK (Dravida Munnetra Kazhagam) ait soutenu financièrement la cause des Tigres durant les années 1980, en contradiction avec la politique officielle prônée par New Delhi ». Cf Gérard Chaliand, *Mondes rebelles*, p.322.

Israël, et reçoit des Etats-Unis en sous-main une assistance militaire, l'Inde invoque la menace d'un axe Washington – Pékin – Colombo – Islamabad menaçant son flanc sud. Elle craint qu'en échange d'une aide américaine, le gouvernement sri-lankais concède à la marine des Etats-Unis des facilités navales à Trincomalee. Cette rade sûre en toutes saisons, l'une des meilleures d'Asie, revêt une importance stratégique évidente pour le contrôle de la route maritime Europe-Asie, et, à une moindre échelle, pour le contrôle de la route maritime reliant les côtes occidentales et orientales de l'Inde. L'Inde souhaite enfin affirmer sa puissance régionale à l'occasion de la crise tamoule.

Fin avril 1987, les succès remportés par le gouvernement sri-lankais contre les mouvements de guérilla inquiètent l'Inde, qui craint les répercussions que provoquerait au Tamil Nadu un éventuel écrasement des Tigres. Elle décide de monter une opération de secours pour aider les Tigres dans la péninsule de Jaffna, qui échoue avec l'interception par la marine sri-lankaise de la flottille de bâtiments indiens. L'Inde parachute alors aux séparatistes le 5 juin 1987 de la nourriture et des médicaments, inaugurant son intervention directe à Sri-Lanka.

Convaincus de la nécessité d'éviter une escalade de la crise, l'Inde et Sri-Lanka décident de mener une opération conjointe et signent le 29 juillet 1987, un accord aux termes duquel, en échange de facilités stratégiques dans le port de Trincomalee et de concessions aux revendications tamoules, l'Inde se porte garante de l'intégrité territoriale de Sri-Lanka, et envoie dans l'île une force destinée à désarmer les Tigres et autres guérillas tamoules dans les 72 heures après son arrivée. Les forces sri-lankaises doivent laisser la place aux forces indiennes. Le gouvernement sri-lankais doit libérer des étudiants tamouls emprisonnés comme suspects, fusionner les provinces du nord et de l'est en une seule province, reconnaître l'anglais et le tamoul comme langues officielles aux côtés du sri-lankais, et s'engage à ne pas concéder à la marine américaine la rade de Trincomalee. Ceci illustre particulièrement bien l'imbrication des enjeux internes et externes dans la gestion de la crise tamoule.

En dépit d'un accord de principe donné par le LTTE sur le texte de l'accord, la guérilla tamoule refuse de se laisser désarmer. L'intervention indienne va produire les effets inverses à ceux recherchés. L'entrée en lice des forces indiennes de l'IPKF (Indian Peace Keeping Force) transforme en effet le conflit en guerre civile généralisée. La gauche nationaliste anti-indienne cinghalaise du JVP, politiquement très minoritaire, et désireuse de s'emparer du pouvoir par la violence suivant les modèles chinois et cubain, dénonce la politique du gouvernement sri-lankais qui aboutit, selon elle, à la création d'un « 26^{ème} Etat indien ». Le

FPL assassine le président du parti de gouvernement le 23 décembre 1987, et crée une branche armée pour engager la lutte les forces gouvernementales, et pratiquer une politique d'intimidation et de terreur contre la population qui refuse de coopérer avec lui. Le gouvernement, qui craint plus les extrémistes bouddhistes que la guérilla tamoule, recourt contre eux à un contre-terrorisme brutal, qui contrecarre en deux ans la stratégie insurrectionnelle d'un JVP privé de tout soutien extérieur. Les Tigres tamouls, qui bénéficient quant à eux de soutiens au Tamil Nadu, entrent en lutte contre l'IPKF, contre les mouvements tamouls concurrents et contre les musulmans de l'est.

Face aux forces indiennes qui se montent à 35.000 hommes en janvier 1988, puis à 50.000 hommes en avril, les Tigres tamouls essuient des échecs (perte de Jaffna), qui réduisent leur effectif à 2400 membres. Ils recourent au terrorisme et se retirent dans la jungle, où l'armée indienne ne parvient pas à annihiler leur potentiel militaire. L'extrémisme du LTTE est rejeté par la population tamoule lors des élections régionales organisées dans la nouvelle province du nord-est qui a été créée en vertu des accords de 1987. Celles ci portent au pouvoir des membres des mouvements tamouls rivaux des Tigres. Le LTTE, qui a boycotté ces élections, s'attaque à ces rivaux (dont il assassine les leaders, et contre lesquels il engage les hostilités militaires le 5 novembre 1989).

Le retrait indien

En décembre 1988, le Premier Ministre Ranasinghe Premadasa est élu nouveau président sri-lankais. Beaucoup plus nationaliste et anti-indien que son prédécesseur, il va modifier la physionomie des relations indo-sri lankaises. L'Inde, incapable d'éradiquer les Tigres tamouls, prépare son retrait en favorisant la fusion des organisations tamoules rivales du LTTE. C'est ainsi qu'elle favorise la création du Front Démocratique de Libération Nationale de l'Eelam (FDLNE), d'une armée nationale tamoule (TNA : Tamil National Army), et d'une force supplétive de 30.000 hommes – pour la plupart recrutés de force – que les services secrets indiens équipent, entraînent, et préparent à assurer le maintien de l'ordre après le départ de l'IPKF.

Premadasa, qui est en voie de réduire l'opposition du FPL et du JVP, réclame un désengagement rapide des forces indiennes (70.000 hommes à l'été 1989), répondant au sentiment de la population qui dénonce de manière croissante l'hégémonisme indien. En vue d'accélérer ce retrait, il contrecarre les projets indiens en signant un armistice entre les forces gouvernementales sri-lankaises et les Tigres (qui continuent à combattre les forces indiennes

de l'IPKF), et en fournissant aux Tigres des armes pour les aider à hâter le départ de l'IPKF et retirer à celle-ci toute chance de régler le problème. L'Inde rétorque en renforçant ses forces par 3500 hommes des forces d'élite pour annihiler définitivement les Tigres. Réduisant leur revendication à celle d'une large autonomie, les Tigres jouent tactiquement la carte de la réinsertion dans le processus politique légal, afin de mieux marginaliser leurs rivaux.

Au début de 1990, l'IPKF, enlisée, se retire sur un fiasco qui souligne l'incapacité de l'Inde à assumer le leadership régional auquel elle prétend. Après trente-deux mois de présence sur le terrain, l'IPKF a perdu 1.152 hommes et enregistré 3.000 blessés. Manquant de cohésion, les forces supplétives dont les Indiens ont favorisé la mise en place sont liquidées en six mois par le LTTE, avec le soutien discret du gouvernement sri-lankais.

Cette « première guerre tamoule » a été marquée par une forte influence des facteurs externes. Elle s'achève sur une brève période – à peine trois mois - de relative accalmie au printemps 1990, à l'issue de laquelle le conflit reprend entre les deux acteurs restant en lice : les forces gouvernementales, libérées des mouvements extrémistes bouddhistes, et les Tigres tamouls privés du soutien indien. C'est le début de la « deuxième guerre tamoule » (1990-1995).

3.1.2. Effacement des contraintes systémiques (1991-1995)

Dans cette nouvelle phase, la fin de l'affrontement est-ouest - passage d'un système international à un système oligopolaire homogène - et l'effacement de l'influence indienne dans l'évolution de la crise tamoule, en particulier après l'assassinat de Rajiv Gandhi par le LTTE le 21 mai 1991⁷⁶, ouvre une période de faible sensibilité de cette crise aux contraintes systémiques⁷⁷. Par sa rationalité, et malgré la menace asymétrique qu'elle représente à l'échelle mondiale, l'action des Tigres tamouls ne menace pas l'équilibre du système international. L'internationalisation du conflit se résume alors aux soutiens non-étatiques que trouvent à l'étranger la guérilla et le réseau terroriste du LTTE, dans le conflit séparatiste qu'ils mènent contre le gouvernement de Colombo. De 1990 à 1995, les combats opposent les forces gouvernementales au LTTE. Le conflit conserve essentiellement une dimension

⁷⁶ L'auteur de l'attentat était une jeune tamoule, qui avait été entraînée en Inde au camp de Sirumalali, dans le district de Dindugal, à l'époque où l'Inde soutenait le LTTE. Après l'assassinat de l'ex et potentiel nouveau Premier Ministre, Prabhakaran déclara qu'il avait mis fin à l'intervention indienne en Inde, qui constituait le trait dominant des relations indo-sri-lankaises depuis 1983.

⁷⁷ malgré quelques médiations ponctuelles (comme la médiation pakistanaise entre le LTTE et les Musulmans de la côte est après le massacre par le LTTE, en octobre 1992, d'au moins 164 Moors, dont de nombreux enfants), ou de portée plus large, comme la tentative de médiation qui marque en 1995 la transition entre la 2^{ème} et la 3^{ème} guerre tamoule. Pendant cette période, Sri-Lanka accepte une médiation norvégienne malgré sa tradition neutraliste et son refus de toute intervention extérieure dans le conflit.

interne. Mais cette situation va se modifier en 1995 lorsque les échecs subis par l'armée gouvernementale incitent Colombo demander à nouveau l'assistance militaire de l'Inde⁷⁸.

3.1.3. Nouvelle phase de sensibilité de la crise aux contraintes systémiques (depuis 1995)

Dès lors que les Etats, principaux acteurs du système international, prennent plus conscience - sous l'effet de la mondialisation - de la menace que représentent pour les démocraties les conflits intérieurs de basse intensité, champ d'action du crime organisé, et que représente en particulier une organisation fortement maillée dont les activités sont réparties entre les riches capitales du nord et les zones politiquement mal contrôlées du sud, ils ressentent plus vivement la nécessité de lutter contre les menaces asymétriques. Dès lors, la contrainte internationale sur l'évolution de la crise tamoule redevient nettement perceptible.

Une pression internationale croissante sur le LTTE, structurelle et conjoncturelle, semble devoir peser de manière décisive sur le règlement de la crise, même si elle se combine avec d'autres facteurs d'affaiblissement du mouvement.

La crise tamoule permet ainsi de vérifier le rôle central des Etats dans un processus de crise, soit par défaut dans le déclenchement de la crise, soit pour son règlement.

a) *Une contrainte systémique structurelle : l'évolution de l'attitude indienne à l'égard des petits Etats voisins*

L'effondrement de l'URSS en 1991 prive l'Inde d'un de ses principaux partenaires militaires et économiques. Sous l'impulsion de M. I. K. Gujral, ministre des Affaires Etrangères, puis Premier Ministre indien en 1997, la politique étrangère indienne s'oriente dès lors vers une politique d'apaisement régional, de stabilisation dans le sous-continent, et de rapprochement avec les pays voisins. La « doctrine Gujral » commence par le plus simple (relations avec les petits pays), et en terminant par le plus compliqué (relation avec le Pakistan). Cette stratégie d'amélioration des relations avec les petits Etats voisins (Népal, Bangladesh, Maldives, Sri-

⁷⁸ J.M. Balencie et A. de la Grange, *Mondes rebelles*, p. 323. Le souhait du LTTE de recruter de jeunes Tamouls indiens, afin de pouvoir lancer des actions de guérilla au Tamil Nadu, si le contexte géopolitique le nécessitait, c'est à dire en cas de nouvel engagement indien aux côtés de Sri-Lanka (selon J.M. Balencie et A. de la Grange, *Mondes rebelles*, p. 336), ne peut qu'attiser l'intérêt indien pour cette crise. Cependant, le souvenir douloureux de l'IPKF rend peu probable toute implication militaire indienne dans le conflit, sauf pour une assistance humanitaire. Ceci pourrait poser un problème délicat au gouvernement sri-lankais au cas où l'évacuation de troupes prises au piège à Jaffna serait nécessaire.

Lanka) répond au souci de créer les conditions propices à l'épanouissement des ambitions internationales de l'Inde, et constitue une stratégie indirecte à l'égard du Pakistan.

En raison de la présence en Inde de 60 millions de Tamouls entretenant d'étroites relations avec les Tamouls sri-lankais, l'Inde est l'un des principaux acteurs de la crise tamoule. Vis à vis de Sri-Lanka, la « doctrine Gujral » revêt donc une importance particulière. Elle se traduit par une implication indienne plus forte dans les contrôles de l'immigration des Tamouls de Sri-Lanka en Inde, par la surveillance de l'espace maritime et des activités des Tamouls sri-lankais en Inde⁷⁹. Après l'assassinat de Rajiv Gandhi, l'Inde avait été en 1991 le premier pays à frapper d'interdiction le LTTE sur son territoire. Elle y avait fermé les camps d'entraînement, et le capital de sympathie du mouvement s'y effritait depuis lors.

La chute du gouvernement Gujral – 28 novembre 1997 – ne modifie pas cette politique, d'autant que l'Inde – à l'instar des Etats-Unis - ne souhaite pas la création d'un Etat hors-la-loi au nord de Sri-Lanka et l'éclatement du pays. Le contexte national et international de la négociation pour la paix à Sri-Lanka présente moins de risque pour l'Inde⁸⁰. En juin 2000, le ministre indien des Affaires Etrangères, M. Jaswant Singh, effectue un déplacement à Colombo après des déclarations intempestives du chief minister du Tamil Nadu, pour y signer un communiqué conjoint rappelant l'engagement de New Delhi en faveur de l'unité, la souveraineté et l'intégrité territoriale de Sri-Lanka. Le rapprochement entre l'Inde et Sri-Lanka est encouragé par les pays occidentaux. Ainsi, en décembre 2001, le Premier Ministre sri-lankais nouvellement élu, M. Wickremesinghe, effectue une visite à New Delhi, au cours de laquelle il demande à l'Inde de s'impliquer dans le règlement de la crise. Plus récemment, le chief-minister du Tamil Nadu a déclaré que l'assassinat de Rajiv Gandhi était encore dans toutes les mémoires, et qu'une décision qui aurait pour effet de permettre au LTTE de reprendre pied au Tamil Nadu serait « lourde de conséquences pour la sécurité de l'Inde ».

La perspective de durcissement de l'attitude indienne à son égard n'est pas la seule contrainte internationale à laquelle doit faire face le LTTE.

⁷⁹ C'est ainsi qu'un important réseau de la mafia de Mumbai (Bombay) impliqué dans le trafic de drogue avec le LTTE a été démantelé en juin 1999 (cf rapport annuel de l'OGD, avril 2000, op.cit.).

⁸⁰ Quoique les débâcles de l'armée gouvernementale entre fin 1999 et le printemps 2000 aient fait penser à une nouvelle intervention indienne, le gouvernement indien, souhaitant rester neutre, ne proposa qu'une assistance humanitaire. Cf Gérard Chaliand, *Mondes rebelles*, p.323.

b) Les contraintes externes conjoncturelles : campagne d'isolement international du LTTE lancée par le gouvernement sri-lankais, et guerre contre le terrorisme

L'offensive de charme diplomatique lancée à l'automne 2000 par le gouvernement de Mme Chandrika Kumaratunga vers les gouvernements des principaux pays abritant des bureaux du LTTE a déjà porté ses fruits. Elle est favorisée par les attentats anti-américains perpétrés par le réseau « Al Qaida », et par l'orientation de la politique étrangère sri-lankaise, qui se définit à travers le prisme de la lutte contre le terrorisme.

L'Afrique du Sud où, selon Colombo, le LTTE aurait réinvesti les camps d'entraînement sous contrôle de l'African National Congress (qu'il avait dû quitter après des raids des forces sud-africaines en 1997), et dont le Président avait, à plusieurs reprises, appelé à l'ingérence internationale dans le conflit tamoul, semble être aujourd'hui passée à une attitude de moindre bienveillance envers le LTTE.

En Thaïlande, la base de Phuket, dont le mouvement aurait fait son principal point de chute en Asie⁸¹, paraît menacée par les pressions des autorités de Colombo sur celles de Bangkok.

La Suisse s'inquiète des activités du LTTE sur son territoire. En 1997, une enquête de police judiciaire ouverte contre les leaders du LTTE par le parquet du district de Zurich les a contraints à abandonner leur système de collecte de fonds reposant sur des ordres de virements bancaires permanents. La police fédérale a la même année procédé à trois saisies de matériel de propagande du LTTE, représentant 1300 kg. Le 29 août 1998, la Suisse a interdit l'entrée sur son territoire d'Anton Theravatnam Sabaratam, leader du LTTE de nationalité canadienne qui devait prendre la direction du mouvement en Suisse. Des armes et munitions ont également été saisies à diverses reprises en 1998 à la suite d'altercations entre Tamouls.

Les Etats-Unis ont modifié en 1997 leur attitude à l'égard du LTTE pour trois raisons : l'emploi croissant d'enfants par le LTTE pour mener ses actions sur la ligne de front⁸², l'attaque d'un minéralier appartenant à une compagnie américaine au large de Trincomalee, et l'intérêt accru des Etats-Unis pour obtenir des facilités navales à Trincomalee après l'installation par les Chinois d'une station d'écoute sur les îles birmanes dans le golfe du Bengale. Le LTTE a été interdit sur le territoire américain en 1997, dans un geste d'une

⁸¹ la construction d'un mini sous-marin pour les Tigres y aurait été découverte en 1996.

⁸² 60% des pertes du LTTE depuis 1995 concernent des adolescents. Le gouvernement sri-lankais a, quant à lui, signé la convention sur l'interdiction des enfants soldats.

grande signification pour la présidente sri-lankaise. Le Secrétaire d'Etat américain Colin Powell, au cours d'une rencontre avec le ministre sri-lankais des Affaires Etrangères, M. Lakshman Kadirgamar le 4 mai 2001, a déclaré le soutien des Etats-Unis au processus de paix à Sri-Lanka, rappelé l'absence de solution militaire et le souhait américain de voir aboutir une solution négociée, a réaffirmé *le rejet par les Etats-Unis d'un Etat tamoul séparé*, et le soutien du gouvernement américain à la souveraineté et à l'intégrité territoriale sri-lankaises. Cette convergence entre les autorités de Washington et celles de Colombo se manifeste au travers d'un programme de coopération militaire américaine à Sri-Lanka, initié en 1996 au profit des trois armées et de la police⁸³.

Le 12 septembre 2001, la présidente sri-lankaise, a adressé à son homologue américain ses condoléances au sujets des attentats par avions détournés, soulignant que le peuple sri-lankais était lui-même victime du terrorisme, et rappelant la nécessité d'une action concertée de la communauté internationale contre le terrorisme (thème central de la politique étrangère sri-lankaise). Plusieurs ressortissants sri-lankais comptent parmi les victimes du World Trade Center. Au début de 2002, l'ambassadrice américaine à Colombo a déclaré que même une levée par le gouvernement sri-lankais de l'interdiction du LTTE - qu'il a prononcée en janvier 1998 - ne conduirait pas automatiquement Washington à retirer les Tigres de la liste américaine des organisations soutenant le terrorisme. Les Tigres, qui ont intenté un recours auprès de la Cour Suprême des Etats-Unis contre la décision prise par Madeleine Albright en octobre 1999 de les maintenir sur cette liste, ont d'autant moins de chances de recevoir satisfaction qu'ils sont soupçonnés d'avoir entretenu des relations avec le réseau « Al Qaida ».

Avant même les attentats aux Etats-Unis, le Royaume-Uni a inscrit le LTTE sur la liste des organisations terroristes interdites sur son sol, en vertu d'une loi (Terrorism Act) votée en mars 2001.

Le Canada a durci en 1997 son attitude envers le LTTE en refusant des visas d'entrée à des Tamouls connus pour leurs liens avec le mouvement.

⁸³ L'aide militaire américaine se monte à 4 millions de dollars par an. Elle finance la présence permanente d'une vingtaine d'instructeurs auprès des forces spéciales et plusieurs centaines de stagiaires (de courte durée) aux Etats-Unis. Les militaires sri-lankais bénéficient par ailleurs de formations en Inde et au Pakistan, et peut-être en Chine.

Pour les Tigres, ces revirements sont synonymes de difficultés de financement et d'approvisionnement en armes. Ils leur fait surtout prendre conscience de l'impossibilité de réussir à créer l'Eelam tamoul en opposition avec les Etats-Unis et l'Inde.

Dans sa dimension internationale, la crise tamoule ne s'est pas traduite par une déstabilisation des relations systémiques. Aucune linéarité, aucune progression nécessaire d'une phase vers l'autre ne peuvent être décelées, mais plutôt une adaptation permanente et cyclique des acteurs de la crise au contexte international. Celle-ci témoigne de la rationalité de leur comportement vis à vis des influences extérieures.

3.2. Causes endogènes de la crise : rationalité interne et rupture créatrice

Si les évolutions de la crise tamoule paraissent intelligibles au regard des facteurs internationaux qui l'ont influencée, il reste à étudier la rationalité interne de cette crise, c'est à dire le caractère cohérent, ou irrationnel et chaotique, des facteurs qui l'ont déclenchée. Si les causes initiales sont nombreuses, elles ne permettent pas d'expliquer la continuation du conflit sur une longue durée.

3.2.1. L'affirmation identitaire cinghalaise

La première cause du conflit réside dans le besoin d'affirmation identitaire des Cinghalais bouddhistes, qui ressentent un « complexe obsidional » face aux masses humaines de confession hindoue vivant dans l'île et dans l'Inde voisine⁸⁴. « A ce titre, la minorité tamoule sri-lankaise leur apparaît comme un cinquième colonne⁸⁵ ». La décolonisation et l'indépendance en 1948 vont créer les conditions d'une dégradation des rapports communautaires.

Les Tamouls ont en effet joué un rôle dominant dans la colonisation, en fournissant de nombreux collaborateurs à l'administration britannique. Ils ont de ce fait été perçus comme les profiteurs de la période coloniale. A l'indépendance, les Cinghalais largement dominants numériquement récupèrent le pouvoir, et cherchent à instaurer un Etat privilégiant les valeurs bouddhistes et cinghalaises derrière une façade démocratique. Tout au long des années 1950 à 1970, les partis alternant au pouvoir pratiquent une politique national-populiste de

⁸⁴ J.M. Balencie et A. de la Grange, *Mondes rebelles*, p.320. Ce complexe est accentué par la disproportion des populations : plus d'un milliard en Inde (dont 50 millions de Tamouls), contre 19 millions à Sri-Lanka, qui a par ailleurs réalisé sa transition démographique (2,1 enfants par femme aujourd'hui).

⁸⁵ Id.

« cinghalisation » active⁸⁶. Cette politique suscite l'exaspération de la communauté tamoule, qui se concrétisera par le durcissement de leur représentation politique, et le développement des idées autonomistes et indépendantistes.

Pour Eric Meyer⁸⁷, alors que la hantise d'une absorption de l'identité cinghalaise par enclavement dans un ensemble indien plus large était alimenté par la sympathie des autorités indiennes pour la cause séparatiste tamoule à ses débuts, les Tamouls se percevaient comme opprimés par la majorité cinghalaise. Cette perception de l'espace socio-culturel en images d'enclavement et d'exclusion, cinghalaise à l'origine, contribue à entretenir les racines psychologiques du conflit chez chacun de ses protagonistes.

3.2.2. Les paradoxes du réflexe identitaire

L'histoire ne prédisposait pas à l'apparition d'une guerre civile à Sri-Lanka. La genèse des identités communautaires cinghalaise et tamoule n'est pas basée sur un antagonisme religieux, ethnique, linguistique, de caste, psychologique ou économique. Considérés isolément, ces antagonismes ne paraissent pas crisogènes, mais leur combinaison a pu favoriser le déclenchement de la crise.

S'agissant du facteur religieux, le bouddhisme reste une composante essentielle de l'identité cinghalaise et un fait majoritaire. Sans prétendre à l'exclusivité ni à l'hégémonie, il représente pour ses adeptes un facteur de cohésion permettant de dépasser les clivages de caste ou oppositions partisans. C'est un bouddhisme extrémiste de combat, éloigné du message de renoncement et de non-violence, qui a joué un grand rôle dans la politique de détamoulisation : les gouvernements y ont cédé tout en le combattant par une lutte aussi violente que celle menée contre le LTTE, et qui se traduira par des milliers de morts et 30.000 disparus⁸⁸. Du côté des Tamouls, l'hindouisme, même s'il est pratiqué par eux en majorité, « n'a guère eu de part dans le sentiment identitaire qui a donné naissance au séparatisme⁸⁹», qui a plutôt rassemblé les Tamouls sur des thèmes non religieux. « Il n'y a [...] pas d'identité

⁸⁶J.M. Balencie et A. de la Grange, *Mondes rebelles*, p.320. Cette politique se traduira par la « détamoulisation » de la fonction publique et des forces armées, le maintien de zones de peuplement tamoul dans un sous-développement économique artificiel, des discriminations à l'embauche ou pour l'octroi de logements officiels, l'instauration de numerus clausus pour l'accès à l'université, l'installation de colons cinghalais sur des terres nouvellement irriguées situées dans des zones de peuplement tamoul traditionnel, par l'instauration du cinghalais comme langue officielle de l'Etat en 1958, et par la responsabilité conférée à l'Etat laïc en 1972 de protéger et encourager le bouddhisme.

⁸⁷ Cf Eric Meyer, *Sri-Lanka, entre particularisme et mondialisation*, p. 27.

⁸⁸ J.M. Balencie et A. de la Grange, *Mondes rebelles*, p.319.

⁸⁹ Eric Meyer, *Sri-Lanka, entre particularisme et mondialisation*, p. 32.

hindouiste structurée à Sri-Lanka, mais plutôt une sensibilité religieuse populaire qui intègre les éléments d'un fonds culturel commun avec l'Inde⁹⁰ ». Les courants politiques prônant l'hindouisation de l'Etat en Inde n'ont d'ailleurs eu aucun écho à Sri-Lanka. Historiquement, nombre de tamouls étaient bouddhistes dans l'antiquité, et il existe toujours aujourd'hui des Cinghalais hindouistes, et des chrétiens tamouls et cinghalais⁹¹.

L'antagonisme ethnique comme explication du conflit paraît aussi partielle que l'explication religieuse. Le conflit tamoul ne reflète en rien des oppositions millénaires. Les identités tamoules et cinghalaises ne se sont constituées que récemment. Tamouls et Cinghalais sont des populations également originaires de l'Inde⁹². C'est seulement « lorsque, au tournant du XXème siècle, l'essor d'un mouvement de renaissance nationale a popularisé l'idée d'un retour aux racines pré-coloniales, [que] les Tamouls se sont tournés vers un passé proche qui valorisait les liens avec l'Inde du sud⁹³ ; les Cinghalais bouddhistes [qui], quant à eux, avaient plus de peine à trouver leur identité dans un passé nord-indien très lointain [...ont traduit cette revendication] par le déni de l'indianité et un repli sur une insularité intégrale⁹⁴ ». Il n'est pourtant pas un trait majeur de la civilisation insulaire – langues, religions, pyramide des castes, système de parenté, formes politiques successives,...- qui ne soit un héritage du continent indien. Pendant les cinq derniers siècles, aucun affrontement n'a séparé les communautés cinghalaise et tamoule.

Aucune identité de classe, rurale ou prolétarienne, n'a jamais émergé à Sri-Lanka⁹⁵. Les identités de caste n'expliquent pas non plus l'antagonisme identitaire entre Cinghalais et Tamouls. Ce système n'est reconnu ni dans l'idéologie bouddhique, ni dans les institutions socio-politiques sri-lankaises. Chez les tamouls, où il était le plus marqué, il est combattu par les séparatistes⁹⁶. La rigidité du système des castes chez les Tamouls hindouistes a d'ailleurs poussé certains Tamouls de basse caste à militer chez les plus chauvins partisans du cinghalisme, alors que certains autres réalisaient, par les revenus tirés de l'émigration, une ascension sociale atténuant la différence de caste.

⁹⁰ Eric Meyer, *Sri-Lanka, entre particularisme et mondialisation*, p. 32.

⁹¹ Dans leurs rituels patriotiques valorisant l'esprit de sacrifice des militants, les responsables des Tigres ont toujours refusé des références explicites à l'hindouisme qui les couperaient de leurs militants d'origine catholique. Mais ils ne découragent pas les cultes à la Déesse, source d'énergie sous son double aspect, maternel et cruel, une ambivalence qui est en phase avec leur conception de l'existence, la violence de leur combat devant conduire aux félicités qu'ils promettent à leurs fidèles. Eric Meyer, *Sri-Lanka, entre particularisme et mondialisation*, p. 151.

⁹² Inde du sud pour les Tamouls, Inde du nord pour les Cinghalais.

⁹³ La propension à considérer que le peuple tamoul – indien et sri-lankais - est au centre du monde, est un trait de la culture tamoule. On peut le qualifier de « tamoulocentrisme ».

⁹⁴ Eric Meyer, *Sri-Lanka, entre particularisme et mondialisation*, p. 27.

⁹⁵ Sauf dans la bourgeoisie. Eric Meyer, *Sri-Lanka, entre particularisme et mondialisation*, p. 50.

⁹⁶ Id., p. 41.

Le particularisme linguistique paraît constituer un critère plus pertinent d'antagonisme identitaire. Dans un pays où 90% de la population savent lire et écrire, l'effacement de l'anglais comme langue d'enseignement après l'indépendance⁹⁷ a accentué la coupure entre la communauté tamoulophone minoritaire et la communauté cinghalophone majoritaire, d'autant que les alphabets utilisés sont différents.

En revanche, la société sri-lankaise est fragmentée par d'autres clivages non communautaires, d'ordre économique : rivalité pour le contrôle des terres dans le centre-nord et l'est du pays, rivalité pour les emplois à Colombo et dans sa région, tensions entre villageois et travailleurs des plantations dans le haut-pays (où sévit une pénurie de terres et d'emplois).

Aucune cause endogène n'explique à elle seule l'origine de la crise tamoule, mais toutes celles évoquées ci-dessus ont participé à son déclenchement, auquel a surtout fortement contribué l'aveuglement de politiciens démagogues pour se garantir le vote de la majorité bouddhiste jusqu'en 1980. Mais au delà de l'étude des facteurs déclenchants, c'est l'analyse des raisons expliquant la continuation du conflit peut seule permettre d'apprécier la rationalité des acteurs de cette crise.

3.2.3. Prolongation du conflit et rupture créatrice

Alors qu'aucune des causes initiales n'explique à elle seule le déclenchement du conflit, elles n'expliquent pas non plus sa continuation. Il faut donc distinguer causes initiales et cause motrice actuelle du conflit. Il apparaît à cet égard que la fixation durable des identités constitue le moteur de la crise tamoule. « Aux yeux de ses acteurs, militants ou militaires, toute guerre est une accoucheuse d'identité, ce qui conduit à la prolonger⁹⁸ ». Au fur et à mesure du déroulement de la crise tamoule, la création ou la structuration d'identités communautaires en sont devenues l'enjeu. Il s'agit donc d'une crise qui trouve en elle-même sa propre finalité, et crée sa propre logique.

La crise tamoule n'est donc pas un processus chaotique et inintelligible. Elle se structure autour d'identités communautaires aux fondements multiples et identifiés, tout en s'adaptant aux contraintes variables du système international. C'est bien la notion de rupture qui se trouve au cœur de la crise, moins au sens d'une discontinuité radicale permettant de différencier nettement un « avant » et un « après », que dans celui de la reconstruction de

⁹⁷ Sauf dans l'enseignement supérieur et les écoles privées. Cf Eric Meyer, *Sri-Lanka, entre particularisme et mondialisation*, pp. 44-45.

⁹⁸ Eric Meyer, *Sri-Lanka, entre particularisme et mondialisation*, p. 50.

références et du passage d'un référentiel à un autre, de la création d'un nouvel équilibre et d'un changement de centres de gravité, de l'émergence d'un sens et de la transformation des rapports de pouvoirs. C'est dans ce sens que Patrick Lagadec parle de « rupture créatrice⁹⁹ ».

Cette dynamique d'auto-alimentation explique que la crise tamoule dure toujours, alors que ses acteurs entrevoient ou connaissent depuis vingt ans sa solution¹⁰⁰.

3.3. Rationalité et pathologie de la décision dans la crise tamoule.

Un grand nombre de modèles théoriques de la crise s'inspirent, s'agissant de la décision en situation de crise, de la théorie des choix rationnels (comme la théorie des jeux et les travaux sur la dissuasion, nucléaire ou non, qui postulent une rationalité des acteurs). À ces modèles rationnels s'opposent des théories qui mettent l'accent sur les pathologies de la décision en raison des fausses perceptions, de la culture, de l'impact du stress, de la logique de la décision de groupe ou des distorsions organisationnelles. Dans le cas de la crise tamoule, il ne paraît pas possible de privilégier l'une ou l'autre de ces écoles de pensée.

L'existence d'une autorité disposant de la capacité de décision dans la crise est selon B. Bueno de Mesquita l'une des caractéristiques de la crise. La centralisation de la décision, qui favorise la rationalité des choix des acteurs, n'est très marquée qu'au sein du LTTE, et se trouve limitée par le respect des règles démocratiques en Inde et au Sri-Lanka. Ceci explique peut-être les comportements pathologiques qui y sont observés.

Certains observateurs ont en effet souligné le caractère paradoxal ou incohérent de l'attitude du gouvernement indien dans la crise tamoule. Dans un premier temps, de 1973 à 1987, l'Inde soutient la rébellion tamoule sur les plans militaire et logistique. Mais c'est pourtant contre le LTTE l'Inde intervient de 1987 à 1990, et ce sont ces Tamouls qui, par vengeance, assassineront Rajiv Gandhi.

⁹⁹ Patrick Lagadec, *Ruptures créatrices*, pp. 111 et ss.

¹⁰⁰ La seule solution d'une large autonomie institutionnelle des zones tamoules au sein de l'Etat sri-lankais a été proposée aux Tamouls par le gouvernement sri-lankais en 1983, par l'Inde et Sri-Lanka en 1987, avait été admise par certains négociateurs du LTTE lors de la négociation de l'accord de cessez-le-feu du 8 janvier 1995. Celui-ci avait duré trois mois, avant que reprenne la « troisième guerre tamoule ». En 2000, Vellupillai Prabhakaran abandonnait finalement dans son discours du « jour des martyrs » la référence à l'Eelam, mais évoquait une « autonomie ». En novembre 2001, un an plus tard, il réaffirmait l'abandon par le LTTE de la revendication d'indépendance, et son souhait d'aboutir à l'autonomie.

L'attitude du gouvernement sri-lankais paraît relever à certains égards de l'école de la pathologie de la décision. Quoique le régime présidentiel sri-lankais et les prédispositions de la présidente Chandrika Kumaratunga pour le pouvoir personnel¹⁰¹ aillent dans le sens d'une centralisation de la décision dans la crise, le gouvernement sri-lankais est resté partagé entre colombes et faucons. Son choix pour le retour à la paix heurte le puissant lobby du clergé bouddhiste, dans un contexte de renaissance du JVP, et celui des « wars dogs », ou profiteurs de l'économie de guerre. Les forces gouvernementales sont sujettes à certaines illusions sur la faiblesse du LTTE, comme sur les vertus qui s'attacheraient à la possession de matériels de guerre modernes¹⁰². Une autre attitude peu rationnelle du gouvernement consiste à financer le fonctionnement de tous les services publics dans les zones occupées par le LTTE – hormis la police et l'armée du LTTE -, et surtout à persister à acheminer une aide alimentaire aux populations des zones contrôlées par la rébellion, dont 40% sont détournés aussitôt par le LTTE¹⁰³.

Ce dernier paraît plus rationnel dans sa lutte. Il ne se déclare prêt à négocier que lorsqu'il doit reconstituer son potentiel militaire, et cible soigneusement ses attentats¹⁰⁴.

Au total, il reste certain que seule une approche rationnelle accélèrera la sortie de crise, c'est à dire la prise de conscience par le LTTE de ses limites (capacité à conduire une action insurrectionnelle mais inaptitude à assurer la transition vers la paix, absence de prise en compte de la lassitude de la population des zones sous contrôle du mouvement), et la clarté des choix du gouvernement en faveur d'une solution politique durable acceptable par le plus grand nombre (en dépit de l'immaturation de la classe politique). Tel est actuellement l'enjeu du

¹⁰¹ critiquées naguère par son Premier Ministre, qui n'était alors autre que sa propre mère, mme Bandanaraïke.

¹⁰² Mal renseignées, les forces de sécurité se persuadent des difficultés de recrutement des Tigres (qui incorporaient pourtant au rythme de 300 recrues par mois début 2001, soit un effectif excédant ses capacités d'entraînement). Pour répondre aux offensives tamoules du printemps 2000, et en dépit de l'incapacité notoire de leurs soldats à utiliser du matériel moderne, elles se sont engagées dans une coûteuse politique d'acquisition massive d'équipements de défense (en Israël, Pakistan, Inde, Chine, Russie, Tchéquie, Slovaquie, Ukraine, Iran et Singapour). La confiance placée dans cette politique, comme celle accordée à l'efficacité de l'aide étrangère dans le domaine de la formation, a été démentie la même année.

¹⁰³ Le gouvernement de Colombo est le seul au monde à assurer l'approvisionnement en nourriture des populations situées dans une zone contrôlée par des forces séparatistes. Il finance les retraites des fonctionnaires, le fonctionnement du système scolaire, des postes, etc. dans les zones contrôlées par le LTTE.

¹⁰⁴ A l'exception de l'attaque suicide commise en Inde (au Tamil Nadu, près de Madras) contre Rajiv Gandhi le 21 mai 1991, le LTTE s'est toujours abstenu de pratiquer des attentats terroristes à l'étranger¹⁰⁴, afin d'éviter de détériorer son image internationale. De même, il prend soin d'éviter de viser des ressortissants ou intérêts étrangers, sans que ce renoncement soit total. Le LTTE dispose en effet d'un bras armé occulte, le groupe « Ellalan Force », qui a commis en 1994 plusieurs attentats contre des sites touristiques et intérêts économiques étrangers, et ne revendique pas ses actions¹⁰⁴. En revanche, il recourt aux attentats contre des objectifs militaires sur le champ de bataille comme sur des cibles non militaires hors du champ de bataille¹⁰⁴. Les cibles sont choisies soigneusement parmi les objectifs politiques, économiques¹⁰⁴ et militaires.

dialogue relancé en décembre 2001, avec le soutien de la communauté internationale et de la médiation norvégienne.

CONCLUSION

Du point de vue de la théorie des crises, le conflit tamoul apparaît comme un bon exemple de « rupture créatrice », de la pertinence du modèle étatique, et du poids du système international homogène dans le déroulement des crises, malgré l'hétérogénéisation croissante du monde. La création d'une rationalité au cœur du processus de crise dément la théorie du chaos comme critère d'intelligibilité de la crise.

A titre plus prospectif, la position de la France à l'égard du LTTE et de ses agissements sur le territoire français laisse perplexe. Alors que les statistiques officielles non réactualisées depuis 1987 évaluent invariablement le nombre d'émigrés tamouls à 60.000, que le « terrorism act » britannique de 2001 a pour effet de pousser vers la France les activistes tamouls précédemment installés au Royaume-Uni, et qu'une croisade contre le terrorisme est menée à l'échelle mondiale, il paraît surprenant de constater que la France s'est rangée jusqu'à présent parmi les seuls grand pays d'immigration tamoule à ne pas avoir modifié son attitude à l'égard du LTTE.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages sur la théorie des crises :

- Terence Hopkins, Immanuel Wallerstein et alia, *The age of transition, trajectory of the world system 1945-2025*, Pluto Press, 278 p., ch.8 et 9 par Immanuel Wallerstein : « The global picture, 1945-90 », pp. 209 à 225, « The global possibilities », pp. 226 à 243 ;
- Michael Brecher et Jonathan Wilkenfeld, *A Study of Crisis*, The University of Michigan Press, 1997, 322 p.
- Patrick Lagadec, *Ruptures créatrices*, Editions d'Organisation - Les Echos, 2000, 624 p.

Ouvrages généraux, situation politique, militaire et économique à Sri-Lanka :

- Martial Dassé, « Sri-Lanka, les guerres civiles », *Revue de la Défense Nationale*, avril 1990, pp. 139 à 148
- Yvan Conoir et Gérard Verna, *Les problèmes de logistique humanitaire du Haut-Commissariat aux Réfugiés et de Médecins Sans Frontières dans le cas du Sri-Lanka en 1991*, janvier 1993
- Eric Meyer, « Un espoir d'en finir avec les violences, Renouveau démocratique au Sri-Lanka », *Le Monde Diplomatique*, mars 1995, p. 13
- Eric Meyer, *Sri-Lanka, entre particularisme et mondialisation*, La Documentation Française, 2001, 183 p.
- Jean-Marie Balencie et Arnaud de la Grange (sous la direction de), *Mondes rebelles, l'encyclopédie des conflits*, Editions Michalon, 2001, 1550 p.

Organisation et modes d'action des séparatistes tamouls :

- Anthony Davis, « Tiger International, How a secret global network keeps Sri-Lanka's Tamil guerilla organization up and killing », revue « Asiaweek » du 26 juillet 1996, pp. 30 à 38.
- François Jean et Jean-Christophe Rufin (sous la direction de), *Economie des guerres civiles*, Hachette, 1996, 593 p. : pp. 495 à 542 : « Diasporas et financement des conflits », par Aline Angoustures et Valérie Pascal

- Rohan Gunaratna, *Les attentats suicides*, in Gérard Chaliand (sous la direction de), *Vers une privatisation des conflits ? Terrorisme, piraterie, mercenariats*, Fondation pour la Recherche Stratégique, coll. « Recherches et documents », n°22, avril 2001.
- Gérard Chaliand, « Une arme totale et imparable, l'attentat suicide », *Le Figaro Magazine*, 22 septembre 2001, p.26

Le contexte international (influence du contexte systémique) :

- Hervé Coutau-Bégarie, *Géostratégie de l'océan Indien*, Economica, 1993, pp.237 à 283 : « L'Inde face à l'océan Indien »
- Aymeric Chauprade, *Géopolitique, constantes et changements dans l'histoire*, Ellipses, 2001, 911p.
- Aymeric Chauprade et François Thual, *Dictionnaire de géopolitique : Etats, Concepts, Auteurs*, Ellipses, février 1998

Activités de la diaspora tamoule en occident :

- Confédération Helvétique, *Rapport sur la Protection de l'Etat pour 1997* (internet)
- Confédération Helvétique, *Rapport sur la Protection de l'Etat pour 1998* (internet)
- Confédération Helvétique, *Rapport sur la Protection de l'Etat pour 1999* (internet)
- « L'insertion en France des communautés asiatiques », *Migrations-Etudes* N° 80, avril-mai 1998.
- Rapport annuel 2000 de l'Observatoire Géopolitique des Drogues (OGD), section II : Analyses mondiales (internet)

On consultera aussi sur les structures politiques et militaires du LTTE et sur leurs activités l'article du professeur Peter Chalk, « Organisation et opérations internationales des Tigres libérateurs de l'Eelam tamoul (TLET) – Analyse préliminaire », dans « Commentaires » n°77 (publication du service canadien de renseignements de sécurité), hiver 1999, accessible sur le site internet de ce service (www.csis-scrs.gc.ca/fra/comment/com77_f.html)

TABLE DES MATIERES

Problématique du séminaire	p. 1
INTRODUCTION	p.2
1. OBSERVATIONS LIMINAIRES	p.3
1.1. Présentation générale	p.3
1.2. Le contexte politique de la guerre civile	p.4
1.3. Définition du champ de l'étude: critères de la temporalité et du niveau de violence	p.5
2. HOMOGENEITE ET HETEROGENEITE DANS LA CRISE TAMOULE	p.7
2.1. Une crise hétérogène	p.8
2.1.1 Une organisation terroriste centralisée à couverture mondiale et hautes capacités	p.8
2.1.2 Des modes d'action hétérogènes : terrorisme, cyberguerre, guerre chimique	p.14
2.2. Une crise homogène	p.15
2.2.1 Référence étatique et organisation des territoires libérés	p.16
2.2.2 Une organisation militaire fortement structurée	p.18
2.2.3 Dépassement de la stratégie asymétrique et priorité à la guerre conventionnelle	p. 20
3. RATIONALITE DE LA DECISION DANS LA CRISE TAMOULE	p.22
3.1. Causes exogènes et sensibilité aux contraintes systémiques	p.22
3.2. Causes endogènes et rupture créatrice	p.32
3.3. Rationalité et pathologie de la décision dans la crise tamoule	p.36
CONCLUSION	p.38
BIBLIOGRAPHIE	p.39
TABLE DES MATIERES	p.41

Conflits séparatistes et violence révolutionnaire



